

L'EXPRESS
soutient
Ghaza



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 13 FEVRIER 2024 // N°748 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

EXPLOSIONS
NUCLÉAIRES FRANÇAISES
AU SUD ALGÉRIEN

**DES CRIMES
CONTRE
L'HUMANITÉ
IMPRESCRITIBLES**

Lire en page 5



LE POLITOLOGUE
OUSSAMA BOUCHEMAKH
À L'EXPRESS :

**« LES AIDES DE
L'ALGÉRIE À SES
VOISINS S'INSCRIVENT
DANS UNE LOGIQUE
D'ÉTHIQUE
POLITIQUE »**

Lire en page 3



DES TUMEURS RARES
DONT LE PRONOSTIC EST
VARIABLE

**LES PATHOLOGIES
DU GLIOME DE
BAS GRADE SOUS
LA LOUPE DES
SPÉCIALISTES**

Lire en page 2



POUR RESSERRER D'AVANTAGE LES LIENS QUI UNISSENT LES DEUX PAYS

LE PRÉSIDENT MAURITANIEN BIENTÔT EN VISITE EN ALGÉRIE

Lire en page 3



IL PRÉPARE UN PROJET
DE RÉSOLUTION INÉDIT

**LE PARLEMENT
EUROPÉEN VEUT
DES SANCTIONS
CONTRE L'ENTITÉ
SIONISTE**

Lire en page 4





74 MILLIONS DE DINARS POUR VALORISER LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIMGAD



Un budget de 74 millions de dinars a été alloué à la valorisation du site archéologique de Timgad, situé à 35 kilomètres à l'est de la ville de Batna, et datant de l'époque romaine, selon ce qu'a appris le responsable du musée et Site de Timgad, Zana, Tobna et Medghassen, M. Chafik Boughrara. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a expliqué que ce processus, financé par le Ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre d'un programme central, comprend la réhabilitation de l'entrée du site et de ses environs, y compris l'achèvement d'un centre

d'accueil, pour guider les visiteurs et leur faire découvrir le lieu et ce qu'il contient. Selon ce responsable, il est prévu que les travaux de mise en œuvre de ce processus débiteront prochainement sur le site de Timgad (Thamugadi), par des spécialistes du domaine, afin de préser-

ver les particularités et les caractéristiques du lieu, et de prendre en compte sa valeur historique et archéologique, considérant cette initiative comme un ajout important, qui augmente la valeur de la ville archéologique ainsi que le nombre de ses visiteurs.

UN JOUEUR MEURT FOUDROYÉ EN PLEIN MATCH EN INDONÉSIE LE FAIT EST ASSEZ CURIEUX POUR ÊTRE MENTIONNÉ ET LE FOOTBALLEUR EST DÉCÉDÉ PENDANT LE MATCH

Au stade Siliwangi en Indonésie, la foudre juste pendant le match a frappé un des joueurs de football, qui n'a pas survécu. Comme signalé par TV Aztèque, l'incident s'est produit dans la ville de Bandung le samedi 10 février. L'équipe du footballeur amateur Septian Raharaja est arrivée là-bas pour jouer contre un club local. Il est à noter que le ciel était couvert ce jour-là, mais qu'il n'y avait pas de pluie.

LE COMPORTEMENT DE MESSI OBLIGE LA CHINE À BLOQUER L'ARGENTINE

La Chine et l'Argentine ne parlent plus d'une même voix. La raison ? Lionel Messi. Alors que l'attaquant de l'Inter Miami devrait faire son entrée avec son club contre une sélection des meilleurs joueurs locaux, l'ancien du Paris Saint-Germain ne

l'avait plus fait. Ce qui vient de créer une tension entre la Chine et l'Argentine. Battu par la formation saoudienne d'Al Nassr FC (6-0), le 1^{er} février lors de la Riyadh Season, l'Inter Miami était en déplacement à Hong Kong Stadium, dimanche, dans

le cadre d'un autre match amical en vue de sa préparation. A l'occasion, les Américains avaient pris le dessus en s'imposant largement sur le score de 4-1. Alors qu'il était annoncé jouer au moins une mi-temps, selon l'accord entre le gouvernement de

Hong Kong et l'organisateur de la rencontre, Lionel Messi n'avait joué aucune minute de ce match. Ce qui avait poussé les dirigeants à prendre des décisions radicales. Juste après le match, le gouvernement hongkongais avait publié deux déclara-

tions consécutives dimanche soir, se déclarant « extrêmement déçu », et menaçant de retirer 1,9 million d'euros de financement public à l'organisateur de l'événement, Tatler Asia, un média spécialisé dans la mode de luxe et le style de vie.

Athlétisme : décès du recordman du monde du marathon, le Kényan Kelvin Kiptum

Le monde de l'athlétisme est en deuil. Il vient de perdre l'un de ses talents les plus prometteurs. Le coureur de 24 ans est mort dans un accident de la route survenu le 11 février dans la soirée. L'accident s'est produit dans l'est du pays, près de la ville de Kaptagat au Kenya.

Son entraîneur rwandais, Gervais Hakizimana, est également décédé. Kelvin Kiptum a battu le record du monde de la discipline le 8 octobre 2023 à Chicago, qui était détenu par son compatriote Eliud Kipchoge. Il avait couru la distance en 2 heures et 35 secondes, devenant ainsi le

premier homme à passer sous les deux heures et une minute. Sebastian Coe, le président de World Athletics (la fédération internationale d'athlétisme), a fait part de son émotion : « Nous sommes choqués et profondément attristés d'apprendre la perte terrible de Kelvin Kiptum et

de son entraîneur, Gervais Hakizimana. Au nom de World Athletics, nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles, amis, coéquipiers et à la nation kényane. (...) C'était un athlète incroyable qui laisse un héritage incroyable, il nous manquera beaucoup. »

VFS GLOBAL: RAPPEL AUX DEMANDEURS DE VISA

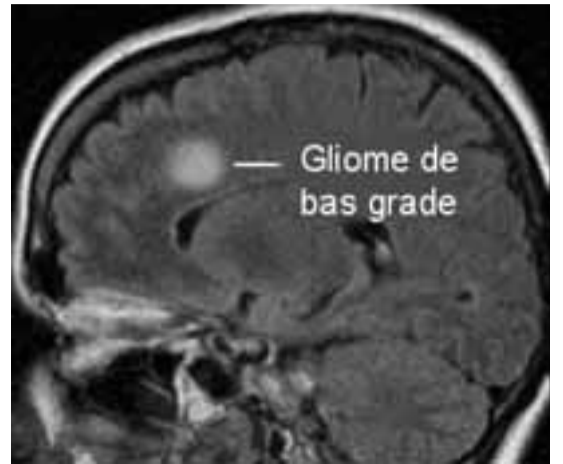
Le Centre VFS Global a rappelé, dans un communiqué, aux demandeurs de visa qu'un certain nombre de documents sont exigés lors de dépôt du dossier de demande de visa. "Nous vous rappelons que les photocopies de tous les documents originaux, ainsi que les photocopies de toutes les pages de votre passeport contenant des visas et des cachets d'entrée et de sortie du territoire national, doivent être faites et seront exigées lors du dépôt de votre demande", a souligné VFS Global dans un communiqué, ce dimanche 11 février.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : LE BILAN DES DERNIÈRES 24 HEURES

04 personnes ont trouvé la mort et 108 autres ont été blessées dans des accidents de la route durant les dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, la Protection civile est intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 12 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain défectueux à Khenchela (7 personnes), Batna (2), Mascara (2) et M'Sila (1).

DES TUMEURS RARES DONT LE PRONOSTIC EST VARIABLE

Les pathologies du gliome de bas grade sous la loupe des spécialistes



Voilà enfin un livre de référence tant pour les praticiens que pour les étudiants spécialisés en neuro-chirurgie. Ecrit par un groupe de spécialistes algériens en neuro-chirurgie, dont le professeur Kamel Bouaita, éminent spécialiste et auteur de la préface du livre, ce manuel décrit toutes les pathologies du gliome de bas grade, une pathologie très complexe longtemps méconnue mais dont les démarches diagnostiques et thérapeutiques ont fait un bond considérable cette dernière décennie. Le livre est organisé de manière à permettre de suivre cette pathologie et ses données histologiques : moléculaire, radiologique, fonctionnelle et thérapeutique. Outre Kamel Bouaita, qui a présenté l'étude clinique de la pathologie, ainsi que la plasticité cérébrale, Lynda Atroune, Terkmani, Yousfi, Berrouane, Achoui, Ait Chalal, Fraoun, Bouderra et Triki ont décrit avec minutie et précision, respectivement, les volets épidémiologique, anatomopathologique, le traitement chirurgical, les techniques d'anesthésie en chirurgie éveillée, le traitement médical des gliomes de bas grade et la place de la radiothérapie dans le traitement des gliomes diffus. L'objectif du livre est doublement scientifique, avec une étude clinique épidémiologique, radiologique thérapeutique des gliomes diffus de bas grade, de même que préparer le patient à des chirurgies itératives tout en optimisant la qualité de vie. C'est, comme on l'a dit, un livre de référence pour tous : les praticiens, les étudiants spécialisés en neuro-chirurgie, le patient lui-même, de même que le profane comme nous, qui veut comprendre cette pathologie et connaître ses thérapies.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

POUR RESSERRER DAVANTAGE LES LIENS QUI UNISSENT LES DEUX PAYS

Le Président mauritanien bientôt en visite en Algérie

L'Algérie et la Mauritanie entretiennent des liens étroits. Elles se sont rapprochées encore davantage à mesure que leur coopération politique se renforçait et leur commerce bilatéral prenait de l'ampleur. Alger et Nouakchott mettent en relief l'importance du travail commun pour bâtir une coopération économique fructueuse, augmenter les échanges commerciaux...

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, un entretien téléphonique avec son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a annoncé la présidence dans un communiqué. «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, un entretien téléphonique avec son frère, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, président de la République islamique sœur de Mauritanie», lit-on dans le communiqué.

Les deux chefs d'Etat ont abordé, au cours de cet entretien, des questions d'intérêt pour les deux pays, ainsi que la visite prochaine du Président Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazouani en Algérie.

A cette occasion, ajoute le communiqué, le Président de la République a félicité son homologue mauritanien pour le choix d'un candidat de la région Afrique du Nord pour présider le prochain sommet de l'Union africaine, soulignant que cette sélection honore les pays et les peuples de la région dans son ensemble, et qu'il trouve toujours l'Algérie à ses côtés pour mener à bien ses nobles tâches. L'Algérie et la Mauritanie entretiennent



des liens étroits. Elles se sont rapprochées encore davantage à mesure que leur coopération politique se renforçait et leur commerce bilatéral prenait de l'ampleur. Alger et Nouakchott mettent souvent en relief l'importance du travail commun dont la finalité est de construire une coopération économique fructueuse, d'augmenter les échanges commerciaux, et les mettre à la hauteur du niveau privilégié des relations politiques entre les deux pays et les deux Présidents. Aujourd'hui, la qualité des relations se manifeste par le niveau de la coopération

existante dans les grands projets de développement, en cours de réalisation entre les deux pays. Entre autres projets : la route stratégique Tindouf-Zouerate et le poste frontalier réalisé. Ces deux projets faciliteront les mouvements des marchandises et des personnes, outre la création d'un partenariat économique fructueux, et permettront aux opérateurs économiques algériens d'accéder aux marchés africains. Et comme signe de ce partenariat entre les deux pays, l'Algérie a décidé que la première banque créée à l'étranger soit

implantée en Mauritanie. Il s'agit de l'Algerian Union Bank" (AUB), dont le siège se situe au cœur de la capitale Nouakchott.

Cette banque est le fruit d'un partenariat entre quatre banques publiques algériennes : le Crédit populaire d'Algérie (CPA, avec 40% du capital), la Banque extérieure d'Algérie (BEA, 20%), la Banque nationale d'Algérie (BNA, 20%) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR, 20%) avec un capital total de 50 millions de dollars.

Youcef S.

LE POLITOLOGUE OUSSAMA BOUCHEMAKH À L'EXPRESS :

«LES AIDES DE L'ALGÉRIE À SES VOISINS S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE»

Pour le politologue et consultant international Oussama Bouchemakh, « les observateurs considèrent ce qui se passe au Mali comme un prélude à la mise en place d'un nouveau système régional visant à exclure complètement l'Algérie de la scène sahélienne.

Cependant, malgré la décision stérile et incompréhensible de la présidence malienne, l'Algérie s'est toujours engagée à soutenir les Maliens du Nord en approvisionnant en produits alimentaires de première nécessité les populations du nord du Mali, et cela est dû aux relations et à l'équilibre historique que l'Algérie s'est engagée à mettre en place et faire respecter avec les peuples voisins, comme l'Algérie se souvient encore que le Mali a été l'un des premiers pays à reconnaître le gouvernement intérimaire algérien, de même que l'Algérie possédait une base-arrière militaire à Gao ». Par ailleurs, « la carte géographique montre clairement que tous nos voisins de la région du Sahel souffrent d'une fragilité économique et d'un déficit de gouvernance. L'incapacité à fournir de la nourriture et de l'aide à cet espace saharien fera le lit des groupes terroristes qui viendront y recruter la chair à canon ».

« De ce fait, l'Algérie doit donc s'engager à fournir, faciliter et donner accès aux produits alimentaires, car cela s'inscrit, d'abord, dans un cadre éthique à travers l'équilibre historique entre les peuples et les relations de bon voisinage, et d'autre part, c'est également un apport de sécurité pour prévenir la propagation et l'expansion du phénomène du terrorisme ».

Propos recueillis par Fayçal Oukaci

REPORT DE LA VISITE DU CHEF DE LA DIPLOMATIE ESPAGNOL JOSÉ MANUEL ALBARES À ALGER

Des « raisons d'agenda » évoquées

La visite que devait effectuer hier en Algérie le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares, a été reportée à la dernière minute, ont annoncé des médias espagnols. Une des principales raisons évoquées par les mêmes sources est liée à un problème « d'agenda ». Le ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de

la Coopération avait annoncé, le 8 février dernier, que José Manuel Albares devait se rendre lundi 12 février 2024 en Algérie, pour une visite d'une seule journée. Le déplacement, important de part et d'autre, devait « normaliser », autant que faire se peut, les relations diplomatiques et les échanges commerciaux entre les deux pays. Cependant, le dimanche 11 février, en début de soirée, des médias

espagnols, dont « El Confidencial » et « El País », ont annoncé que cette visite a été reportée « à la dernière minute », et ce, pour un problème d'« agenda » côté algérien. De ce fait, la réconciliation politique ne sera pas pour demain.

Souvenez-vous-en, le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, avait adressé une lettre au roi du Maroc dans laquelle il exprimait, pour la première

fois, le soutien de l'Espagne au « plan d'autonomie marocain ». Trois mois plus tard, le 8 juin 2022, l'Algérie a procédé à la suspension « immédiate » du « Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération » signé le 8 octobre 2002 avec l'Espagne. Depuis ces deux dates, des petits pas ont été amorcés de part et d'autre, mais l'embellie n'est pas encore là.

I.M.A.

LES REBELLES DU CSP LÈVENT LE BLOCUS AU NORD-MALI

Les Azawadis « mangent algérien » malgré l'interruption du Plan de 2015

Malgré le fait que Koulouba a mis les « accords d'Alger » entre parenthèses, les habitants du Nord-Mali continuent à consommer des produits venus d'Algérie. L'agriculture saharienne de Oued Souf, Adrar, Timimoun et Adrar, notamment, concernant les produits maraîchers, très consommés et prisés au Nord-Mali, a largement conquis la cuisine azawadie. Et c'est pour permettre le retour de ces produits que la levée du blocus de deux régions du nord du Mali qui économiquement dépendent de l'Algérie a été décidée et rendue effective depuis hier.

Ce blocus avait été décrété en décembre dernier et levé officiellement par les rebelles du nord du Mali regroupés au sein du Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité, et le développement (CSP-PSD). Alors que les Famas ne contrô-

lent qu'une partie insignifiante du Nord, le blocus imposé par les rebelles du Nord regroupés au sein du CSP-PSD s'étendait des régions du nord du Mali à la frontière algérienne. Selon Mohamed El Maouloud Ramadane, porte-parole du CSP-PSD, « nous avons levé ce blocus parce que depuis que nous l'avons mis en place, il y a une pression des chefs communautaires, des opérateurs économiques de chez nous qui n'ont pas cessé de nous envoyer des personnes demandant de vraiment lever le blocus, particulièrement la région de Tombouctou et de Gao.»

Les régions du septentrion malien sont approvisionnées par l'Algérie pour les produits de première nécessité. La pomme de terre, les fruits et légumes, par exemple, mais aussi le thé et le lait en poudre, dont le demi-kilo était passé de

1 000 à 3 000 francs CFA (environ 1,5 à 3,5 euros) lors du blocus.

Aujourd'hui, les populations de ces deux régions disent tout leur soulagement. Mais dans deux autres régions, Kidal et Ménaka, le blocus est toujours en vigueur, d'autant que cette région, aux frontières du Niger, connaît un flux de terroristes de l'Etat islamique Daesh.

Pour ceux qui ne connaissent pas la région, si vous vous promenez à Taoudeni, Kidal, Ménaka et autres, c'est comme si vous étiez en Algérie au niveau des produits, marchandises et aliments proposés. Presque tout vient d'Algérie par voie terrestre, et l'Etat algérien n'a jamais été parcimonieux vis-à-vis des habitants de l'Azawad, qu'il fait bénéficier des subventions des produits de première nécessité pour les populations locales démunies. C'est ce

que semble soudain ignorer le colonel Assimi Goïta : alors que le nord du Mali est pratiquement abandonné, sans que l'Etat y prête attention, le pouvoir est concentré entre les seules mains de l'ethnie bamba-ra, à l'extrême sud du Mali. Ce qui fait que les Azawadis sont dans leur droit de ressentir iniquités et frustrations.

Quoi qu'il en soit, l'Algérie reste attachée à ses engagements, ses pactes et ses promesses avec les Maliens jusqu'à ce que le colonel Goïta se réveille et revioie la politique qu'il a choisie. Une politique dangereuse et qui aura des conséquences désastreuses pour le peuple malien, d'abord, et des retombées non moins désastreuses sur le Grand Sahara et le Sahel africain dans son ensemble.

Par Fayçal Oukaci

IL PRÉPARE UN PROJET DE RÉOLUTION INÉDIT

Le Parlement européen veut des sanctions contre l'entité sioniste

Le Parlement demande à l'Union et à ses États membres d'œuvrer à un cessez-le-feu immédiat et permanent, d'arrêter tous ses transferts d'armes à destination d'Israël et enfin de suspendre immédiatement l'accord d'association UE-Israël. La décision de la CIJ a été prise dans le cadre de la plainte déposée le 29 décembre 2023 par l'Afrique du Sud accusant Israël de « génocide » à Gaza

Le Parlement européen a fini par devoir tenir compte des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de justice. L'instance législative européenne travaille en effet à une « résolution sur le devoir de l'Union européenne de contribuer à la mise en œuvre des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de justice à l'encontre de l'État d'Israël », face à la situation à Gaza, au titre de « la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948 ». Elle en fournit quelques détails sur son site web. La résolution en projet B9 0135/2024 a été déposée conformément à l'article 143 du règlement intérieur du Parlement. Ce dernier, mettant en relief la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) du 26 janvier 2024, considère que celle-ci reconnaît un « risque réel et imminent » de violation par Israël de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et ordonne des mesures conservatoires, que les bombardements meurtriers



se poursuivent, que le maintien du blocus malgré cette décision empêche la fourniture d'aide humanitaire. Et que l'Union européenne est tenue de contribuer au respect du droit interna-

tional. Aussi, le Parlement européen exprime son inquiétude face au risque, reconnu par la CIJ, d'un génocide contre les Palestiniens de Gaza, condamne la violation par Israël de la déci-

sion de la CIJ et des mesures conservatoires et demande à l'Union et à ses États membres de tout mettre en œuvre, conformément à leurs obligations en droit, pour faire respecter la

décision de la CIJ et prévenir ou faire cesser un génocide. Il demande également à l'Union et à ses États membres d'œuvrer à un cessez-le-feu immédiat et permanent, d'arrêter tous ses transferts d'armes à destination d'Israël et enfin de suspendre immédiatement l'accord d'association UE-Israël. La décision de la CIJ a été prise dans le cadre de la plainte déposée le 29 décembre 2023 par l'Afrique du Sud accusant Israël de « génocide » à Gaza. Les décisions de la CIJ sont contraignantes sur le plan légal mais le tribunal n'a pas les moyens de les faire respecter. Seule une résolution du Conseil de sécurité pourrait obliger dans les faits un Etat à les appliquer. Cette plainte est soutenue par une soixantaine d'Etats, dont les 57 pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Parmi eux, le Pakistan, la Malaisie, la Turquie, la Jordanie et les Maldives ont déclaré leur soutien officiellement. S'ajoutent à cette liste la Namibie, la Colombie, la Bolivie et le Brésil.

Youcef S.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA FAO TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Gaza est au bord de la famine

La directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Beth Bechdol, a déclaré : « Il existe des niveaux sans précédent d'insécurité alimentaire aiguë, de faim et de conditions proches de la famine à Gaza ».

Elle a dit : « Nous nous trouvons dans une situation sans précédent. Nous avons des catégories pour mesurer l'insécurité alimentaire aiguë, connues sous le nom de classifications de phase IPC, IPC 3, 4 et 5, qui nous font passer de l'urgence à la crise, puis à la catastrophe. Les 2,2 millions d'habitants de Gaza appartiennent à ces trois catégories ». « Nous n'avons jamais vu cela auparavant dans l'analyse et l'examen que la structure de l'IPC entreprend dans les pays du monde entier. Ce qui est très préoccupant, c'est que nous voyons

chaque jour de plus en plus de personnes au bord de la famine et se retrouver dans des conditions proches de celles de la famine. À ce stade, environ 25 % de ces 2,2 millions appartiennent probablement à la catégorie IPC cinq de niveau supérieur ».

Bechdol a souligné : « Ainsi, chaque jour qui passe sans trouver de solution au conflit lui-même et sans cessez-le-feu, de plus en plus de personnes souffrent tout simplement de la faim et ont moins accès à la nourriture, à la nutrition, à l'eau et aux services médicaux qui y sont si nécessaires ».

« Malheureusement, il nous est difficile d'être en première ligne pour apporter un quelconque soutien à la production agricole, car la majeure partie de celle-ci a été considérablement endommagée, voire détruite ». « Avant le conflit, la

population de Gaza disposait d'un secteur de production de fruits et légumes autonome, peuplé de serres, et d'un solide secteur de production d'élevage à petite échelle. Nous avons constaté, grâce à nos évaluations des dommages, que la plupart de ces stocks d'animaux, mais aussi l'infrastructure nécessaire à ce type de production de cultures spécialisées, sont pratiquement détruits ».

« Nous entrons maintenant dans un espace où nous utilisons les technologies géospatiales, la télédétection et les personnes sur le terrain de la meilleure façon possible pour essayer de comprendre quels seront les besoins de réhabilitation et de reconstruction de la population de Gaza. Si et quand nous trouvons un moment, nous pouvons y revenir en guise de réponse ». La directrice générale adjointe de l'Organisation

a dit : « Il est aujourd'hui fondamentalement essentiel de veiller à ce que les gens puissent intervenir pour fournir ce type d'aide humanitaire. Au cours des derniers mois, la FAO s'est concentrée sur la priorité accordée aux livraisons potentielles d'aliments pour animaux via un ou deux des derniers postes frontaliers ouverts où a lieu la distribution de nourriture. Et nous avons rencontré quelques difficultés en essayant de faire passer ces camions à la frontière. Ce que nous avons essayé de faire comprendre aux autorités israéliennes, c'est que la fourniture d'aliments pour animaux, si les animaux sont présents sur place, ne constitue pas seulement un moyen de subsistance durable ou un atout économique pour les familles concernées. C'est une source de protéines, c'est une source de nutrition, c'est une source de lait pour les enfants d'une famille. Si vous avez quelques petites poules de basse-cour ou deux moutons et quelques chèvres, je sais que c'est considéré comme un atout économique pour une famille. Mais je pense que ce qui est plus important encore, c'est de garantir une alimentation durable ».

« Malheureusement, nous nous rendons compte chaque jour qui passe que les stocks d'animaux diminuent. Nous suivons donc cela et travaillons en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et ceux qui tentent de se coordonner et de s'organiser. À l'heure actuelle, la priorité absolue est de s'assurer que la nourriture, l'eau et les fournitures médicales soient les livraisons prioritaires à destination de Gaza ».

Avec Agence

Des Palestiniens blessés lors de l'attaque israélienne contre des cortèges funèbres

Deux jeunes Palestiniens ont été blessés hier soir par des balles en métal recouvertes de caoutchouc lors d'affrontements avec les forces d'occupation israéliennes, dans le village de Biddu, au nord-ouest de Jérusalem, après la fin des funérailles du martyr Ahmed Mohammed Khaddour, tué il y a deux jours. Des témoins oculaires ont rapporté que les forces d'occupation stationnées dans la section du mur de l'apartheid près de la colonie illégale de « Givat Zeev » ont ouvert le feu et tiré des bombes à gaz toxiques sur les Palestiniens prenant part aux funérailles du

martyr Khaddour, blessant deux d'entre eux. Khaddour, 19 ans, a reçu le 10 février une balle dans la tête par les forces d'occupation israéliennes alors qu'il se trouvait à bord d'un véhicule près du village de Khirbet Laham, près du mur de l'apartheid israélien au nord-ouest de Jérusalem occupée. Il a ensuite été transporté au complexe médical palestinien de Ramallah pour y recevoir des soins médicaux. Son état s'est aggravé, entraînant sa mort tragique plus tard. À Jérusalem, la police d'occupation israélienne a attaqué des Palestiniens en deuil qui assistaient aux funérailles

d'un Palestinien de la famille Al-Haddad près du cimetière islamique Bab al-Rahma, adjacent à la mosquée al-Aqsa à Jérusalem. L'avocat du Centre d'information Wadi Hilweh, Firas Al-Jebrini, a déclaré qu'une importante force militaire de la police d'occupation avait brutalement attaqué et agressé les personnes en deuil qui participaient au cortège funèbre menant au cimetière islamique de Bab al-Rahma où il a été enterré. Pendant ce temps, la police israélienne a arrêté un certain nombre de personnes en deuil pendant le cortège funèbre.

Wafa

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES AU SUD ALGÉRIEN

Des crimes contre l'humanité imprescriptibles

Les explosions nucléaires menées par les autorités coloniales françaises dans le Sud algérien dont le peuple algérien commémorera mardi le 64e anniversaire, demeureront des crimes contre l'humanité imprescriptibles qui engagent la responsabilité juridique et politique sur la base du principe de la continuité de l'Etat.

Plus de six décennies après, ce dossier épineux se heurte toujours aux frustrations du passé colonial qui empêchent un traitement responsable et objectif du dossier de la Mémoire, lequel hypothèque l'avenir des relations bilatérales algéro-françaises et repousse toute démarche visant à élargir les domaines de coopération sur une base solide fondée sur la confiance. Toute tentative de traiter les séquelles du génocide commis, le 13 février 1960, par la France coloniale s'accompagne de nouvelles complications qui sont en apparence d'ordre juridique mais qui privent les victimes algériennes de leur droit d'indemnisation, et dissimule, au plus profond, une volonté politique fluctuante dénuée du courage de reconnaître, de sincérité et de bonnes intentions. Bien que le dossier des explosions nucléaires ait été posé sur la table du dialogue lors de la 9e session des consultations politiques algéro-françaises, tenue en janvier 2023 à Alger, cette question figure, selon de précédentes déclarations à la presse du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, parmi cinq dossiers qui hypothèquent les efforts de développement des relations bilatérales. Outre le fait de revendiquer "le règlement des questions relatives à la Mémoire, à la mobilité des personnes, à la coopération économique et à la restitution des biens symboliques de l'émir Abdelkader", l'Algérie réclame aussi "la reconnaissance des dommages causés par les explosions nucléaires et l'indemnisation des victimes", avait rappelé M. Attaf. A cet égard, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait affirmé dans une précédente déclaration à la presse, que les Algériens "attendent une reconnaissance totale de tous les crimes commis par la France coloniale", insistant sur l'impé-



ratif pour la France de "nettoyer les sites des essais nucléaires et de prendre en charge les victimes de ces explosions". Lors des consultations politiques entre les deux pays, la partie française s'est engagée à "accélérer le processus de restitution des archives et à traiter la question des sites des essais nucléaires devant être réhabilités et aborder ainsi l'avenir avec sérénité et respect mutuel". Cette question a été examinée parmi plusieurs autres points contenus dans "la Déclaration d'Alger", cosignée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français, Emmanuel Macron en août 2022, laquelle stipule la création d'une commission mixte d'historiens algériens et français chargée de traiter toutes les questions y compris celles relatives aux essais nucléaires,

les deux parties ayant convenu de procéder à "une lecture objective d'un pan de leur histoire commune". Cependant, tout sur le terrain apporte un démenti cinglant aux bonnes intentions pour traiter la question des essais nucléaires. Selon le chargé d'études à l'Observatoire des armements (France), Tony Fortin, une seule victime algérienne résidant en Algérie avait été indemnisée par les autorités françaises. Le tribunal administratif de Strasbourg (France), avait rejeté, il y a trois mois, pour motif de prescription, les demandes d'indemnisation des familles de victimes décédées des essais nucléaires français menés dans le Sahara algérien et en Polynésie, entre 1960 et 1998. L'avocate des familles, Cécile Labrunie avait souligné que "le tribunal n'a pas dédouané l'Etat français mais a simplement estimé que la pro-

cedure avait été enclenchée tardivement", ajoutant que "le ministère des Armées ne pourra plus continuer à fuir ses responsabilités, en invoquant l'irrecevabilité des demandes".

ENVIRON 60.000 À 70.000 TONNES D'EXPLOSIFS

Promulguée en janvier 2010, la loi française dite "loi Morin" relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes directes des essais nucléaires, ne prévoit aucune disposition pour leurs proches en termes de préjudices moral, familial ou matériel. Pis encore, elle comporte plusieurs vides juridiques en faveur de la partie française. Dans une déclaration précédente à l'APS, l'expert français Tony Fortin avait affirmé que l'application de la "loi Morin pose un réel problème", 14 ans après sa promulgation, estimant que la situation est "complexe" en ce qui concerne les indemnisations qui restent "très limitées par rapport au nombre effectif de victimes". Il a fait état, en outre, d'une étude réalisée par l'Observatoire des armements sur les déchets des explosions nucléaires françaises en Algérie, dont les recommandations ont été incluses dans le rapport de l'historien Benjamin Stora (janvier 2021), déplorant le fait que "jusqu'à présent, rien ne semble avoir changé à ce niveau". Dans le cadre de l'accélération des mesures prises par l'Etat algérien pour parer aux risques des déchets des explosions nucléaires, l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires a été créée en

2021, car la radioactivité reste élevée dans ces régions en raison des déchets radioactifs. A l'époque, les forces d'occupation françaises avaient prétendu que ces "essais" avaient été effectués dans des zones inhabitées et désertiques à Reggane (Adrar) et à In Ecker (Tamanrasset), alors qu'elles comptaient près de 20.000 citoyens civils. Le 13 février 1960, la France fait exploser sa première bombe atomique à Reggane dans le cadre d'une opération baptisée "Gerboise Bleue", qui constituait une véritable catastrophe naturelle et humaine, une explosion dont la puissance équivalait environ 60.000 à 70.000 tonnes d'explosifs, soit cinq fois la bombe d'Hiroshima au Japon, selon de nombreux experts dans ce domaine. Entre 1960 et 1966, la France coloniale a effectué 57 essais et explosions nucléaires: quatre explosions aériennes dans la région de Reggane, 13 explosions souterraines à In Ecker, 35 essais complémentaires à Hammoudia et cinq essais sur le plutonium dans une zone à In Ecker, située à 30 km de la montagne où ont eu lieu les essais souterrains. Les habitants de ces régions souffrent toujours des séquelles de ces explosions, avec le recensement chaque année de plusieurs cas de cancer, de malformations congénitales, de handicap, de stérilité et de troubles psychologiques chroniques, qui s'ajoutent aux importants dégâts qui constituent une véritable menace pour l'intégrité écologique et territoriale. Jusqu'à ce jour, les autorités algériennes n'ont reçu aucune carte ou plan des lieux d'enfouissement des équipements utilisés lors de ces explosions, malgré les nombreux appels et initiatives lancés par plusieurs associations pour la prise en charge des victimes, la décontamination des sites des déchets radioactifs et la restitution des archives médicales et techniques. Dans une lettre adressée en août dernier à l'occasion de la journée mondiale contre les essais nucléaires, des organisations non gouvernementales internationales ont appelé les autorités françaises à lever le secret-défense sur les archives des essais nucléaires pour permettre aux organisations internationales chargées de la surveillance et du contrôle de les consulter sans invoquer le secret-défense et la sécurité nationale, à dévoiler et à dépolluer les sites d'enfouissement des déchets, à faciliter le dépôt des demandes d'indemnisation des victimes algériennes, et à signer ou à ratifier le traité sur l'interdiction des armes nucléaires".

APS

RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTE DE NADIR LARBAOUI

Le gouvernement examine des dossiers liés à l'éducation, au droit syndical et au marché du travail traités

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier, une réunion du gouvernement consacrée à des dossiers liés aux secteurs de l'Education nationale et des affaires religieuses, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette réunion, il a été également question de faire le suivi de la mise en œuvre des articles de la loi relative au droit syndical, mais aussi de faire une étude comparative sur l'absorption par le marché du travail des diplômés universitaires. En outre, le gouvernement a examiné le projet d'un décret exécutif fixant les conditions de la

contribution en actions ou en quotas sociaux dans les capitaux régis par la loi algérienne. Ce projet de décret concerne certains secteurs stratégiques, et ce, conformément à l'article 52 de la loi des finances complémentaires de 2020. Enfin, le gouvernement s'est penché sur les mesures mises en place pour la continuité de la politique nationale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et garantir la disponibilité des médicaments au niveau des établissements publics de la santé.

I.Med

FINANCEMENT EN LIGNE

La BDL lance une plateforme numérique

La Banque de développement local (BDL) a lancé une plateforme numérique dédiée à la demande de financement en ligne pour plus de transparence et de flexibilité, annonce un communiqué de la banque. Destinée à la clientèle de la banque, professionnels, particuliers et sociétés, la plateforme permettra de contracter des financements de façon simple et rapide via le site de la banque www.bdl.dz ou bien à travers l'application mobile DIGITBDL disponibles 24h/24 et 7j/7, précise le communiqué. Pour les crédits classiques, la demande de financement à distance concerne les crédits de consommation, d'investissement, les crédits pour les PME, les micro-entreprises, les grandes entreprises, les start-up et les crédits pour la promotion touristique. Quant au financement islamique, la demande à distance concerne les particuliers pour les formules Mourabaha consommation, Mourabaha véhicule et la location-vente pour l'achat d'un foncier. Concernant les entreprises, les clients de la banque peuvent demander un financement pour Mourabaha exploitation et Mourabaha investissement, selon la même source. Les utilisateurs de ce service peuvent introduire les informations essentielles de leur projet, à l'instar du montant et de la durée du financement ainsi que la nature du projet. Cette plateforme propose également un modèle de financement permettant aux demandeurs d'obtenir une estimation du montant de leur financement grâce à l'opération de simulation disponible.

N.S.

GAZ À EFFET DE SERRE

SONATRACH SIGNE AVEC LA NORVÉGIENNE EQUINOR UN PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À LA RÉDUCTION DES GES

Le groupe Sonatrach et la société norvégienne Equinor ont signé, dimanche, un protocole d'entente pour la coopération en matière de gestion et de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), dans le cadre des activités menées conjointement en Algérie, a annoncé un communiqué du groupe.

La mise en œuvre de ce protocole d'entente par les deux parties vise notamment à entamer les démarches utiles en vue de la réduction des émissions de GES, de la recherche de solutions énergétiques bas carbone et de la transition énergétique.

Par ailleurs, ce protocole d'entente prévoit la poursuite d'études conjointes en vue d'identifier les possibilités de prise en charge du captage de CO2, son utilisation et son stockage sur les sites d'In Salah et d'In Amenas, note le communiqué.

La Société norvégienne Equinor opère en partenariat avec Sonatrach sur les champs gaziers d'In Amenas et d'In Salah.

N.S.

SELON L'EXPERT EN RELATIONS INTERNATIONALES ASSEF MOLHEM :

Le Sommet d'Alger du GECF est opportun dans le contexte géopolitique actuel

Pour l'expert en relations internationales, Assef Molhem, le Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu fin février à Alger, est opportun et d'une importance particulière en partant du contexte géopolitique actuel et surtout au regard de la place internationale de l'Algérie qui demeure un pays «souverain dans sa décision», une spécificité qui donnera incontestablement du poids aux résolutions du sommet.

C'est au cours d'une conférence-débat sur "Le poids de l'énergie dans des relations internationales", organisée, dimanche, au siège du ministère de la Communication, en présence du ministre du secteur, Mohamed Laâgab et de plusieurs cadres supérieurs, dans le cadre des rencontres médiatiques en prévision du Sommet (29 février-2 mars), Assef Molhem a précisé que l'Algérie "est un Etat jouissant d'un grand respect au niveau international, souverain dans sa décision et aux positions courageuses sans diktat de l'étranger, ce qui confèrera au Forum une importance particulière". Le conférencier dira en outre que le sommet du GECF sera une opportunité précieuse pour promouvoir le dialogue et la concertation entre les pays membres afin de garantir la stabilité des prix du gaz dans le monde.

Evoquant "l'importance majeure" du gaz naturel actuellement et dans l'avenir en matière de sécurité et de transition énergétiques, l'expert qui supervise un centre d'études politiques à Moscou (JSM) a affirmé que l'Algérie "dispose d'une grande expérience dans le domaine de



l'industrie gazière et figure parmi les principaux exportateurs de cette ressource, étant proche du continent européen, ce qui facilite les opérations logistiques en matière d'exportation". Assef Molhem a estimé qu'il se pourrait que "lors de ce sommet nous assisterons à la naissance d'une organisation de pays exportateurs de gaz à l'instar de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et ce à même de garantir la stabilité des prix du gaz et d'atténuer les problèmes que connaît le marché du gaz en proposant des solutions". Sur un autre registre Assef Molhem a estimé qu'il

n'existe aucune rivalité algéro-russe autour des parts du marché de gaz sur le marché européen, comme l'ont relayé certains médias notamment occidentaux, affirmant d'autre part que la meilleure option pour le gazoduc Nigéria-Europe reste à travers son tracé qui passera par l'Algérie. "L'Algérie peut s'ériger en trait d'union entre le gaz nigérian et l'Europe", dira-t-il.

Quant au ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, il a mis l'accent sur l'importance des initiatives lancées par le ministère en matière de formation des journalistes, notamment en

prévision du sommet du GECF, faisant savoir qu'un nombre d'experts arabes animeront, cette semaine à Alger, des conférences sur les enjeux de l'énergie dans le monde, plus particulièrement l'industrie du gaz.

Créé en 2001, le GECF compte 12 pays membres, à savoir l'Algérie, la Bolivie, l'Égypte, la Guinée Equatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigéria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis (EAU) et le Venezuela, ainsi que 7 pays observateurs (Angola, Azerbaïdjan, Irak, Malaisie, Mauritanie, Mozambique, et Pérou).

M.H.

ÉNERGIE

Une délégation de la Banque mondiale rencontre Arkab

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, avant-hier, une délégation de la Banque mondiale (BM) conduite par Syed Tauqeer Hussain Shah, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de développer et de renforcer la coopération bilatérale à travers l'échange d'expertises et l'appui technique, a annoncé un communiqué du ministère.

«La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres centraux, a permis aux deux parties d'explorer les opportunités de coopération bilatérale notamment en termes d'échange d'expertise et d'appui technique concernant les projets en cours et futurs liés au développement des énergies renouvelables», note le communiqué, qui ajoute que «les deux parties ont mis en avant les efforts de l'Algérie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les différents projets du secteur en général». Arkab a présenté, à cette occasion, les principaux axes du programme de développement du secteur et les nouveaux cadres réglementaires régissant les activités hydrocarbures et mines, lesquels offrent plusieurs avantages et facilitations d'investissement, rappelant les efforts consentis en vue de diversifier l'économie

et d'opérer les réformes prévues dans le Plan d'action du Gouvernement. Le ministre de l'Énergie a mis en avant les mesures devant renforcer la croissance économique ainsi que le rôle joué par son secteur à plusieurs niveaux, dont la couverture des besoins locaux en électricité, gaz et produits pétroliers tout en garantissant la couverture énergétique du pays à long terme et ce, à travers des projets d'envergure en matière de production et de transfert d'électricité, précise le communiqué. Le ministre a également relevé la contribution du secteur à la garantie de la sécurité énergétique mondiale et régionale au niveau africain, notamment en termes de régularité, de stabilité et de fiabilité en matière d'exportation du gaz, à travers des projets d'augmentation des capacités de production, en sus du développement des industries manufacturières, comme les projets de développement des pétrochimies et des projets d'augmentation des taux de récupération et de réduction des émissions et de torchage du gaz dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie pétrolière et gazière. Arkab a également évoqué les plans de développement du secteur minier et la transforma-

tion locale des ressources minières, à travers les projets structurants lancés, à l'instar du projet du minerai de fer de Gara Djebilet, du projet du phosphate intégré, du projet de l'exploitation du zinc et du plomb et autres projets d'exploitation des ressources minières, en vue de l'obtention de matières premières utilisées dans différentes industries manufacturières, selon le ministère. Arkab a également rappelé les différents projets du secteur en termes de dessalement de l'eau de mer, ainsi que les mécanismes à même de réaliser une transition énergétique souple, à travers le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

Tauqeer Hussain Shah s'est félicité de cette rencontre qui lui a offert l'occasion de s'enquérir des perspectives de développement du secteur de l'énergie et des mines en Algérie, notamment en ce qui a trait à la diversification des sources d'énergie et aux programmes de développement du secteur minier en Algérie, saluant la convergence de vues entre l'Algérie et la BM, notamment en matière de sécurité énergétique et de réduction de l'empreinte carbone, conclut le ministère de l'Énergie et des Mines.

R.E.

M'SILA ET REGGANE :

Aides humanitaire au profit de Gaza et pour les victimes des explosions nucléaires

Pour la population de Gaza, la caravane d'aides humanitaires compte fournir des produits alimentaires, des matelas, des couvertures, des vêtements pour femmes et enfants, des détergents ainsi que des médicaments et du matériel médical.

Une caravane d'aides humanitaires destinées au peuple palestinien dans la bande de Ghaza, comprenant 20 tonnes de divers produits, est partie dimanche de M'sila, a indiqué le comité de cette wilaya du Croissant rouge algérien (CRA). "Cette caravane comprend des aides humanitaires collectées, suite à l'appel lancé depuis un mois par le comité auprès de la société civile et des citoyens de la wilaya de M'sila et qui seront envoyées directement vers le centre de collecte national dans la wilaya de Blida d'où elles seront acheminées vers la population encerclée à Ghaza", a indiqué le président du comité du CRA, Azzedine Hamrit. Selon la même source, ces aides se composent de produits alimentaires, d'eau minérale, de matelas, de couvertures, de vêtements pour enfants et femmes et de produits détergents divers. M. Hamrit a affirmé que les bénévoles du CRA ont tenu à collecter la plus grande quantité de produits médicaux pour les premiers secours et interventions d'urgence, ainsi que de médicaments et de matériel médical de base nécessaire pour les staffs médicaux et paramédicaux à Ghaza. Autre action de



solidarité : une caravane d'aides humanitaires s'est ébranlée, dimanche depuis Alger vers la région de Reggane (wilaya d'Adrar), à l'occasion de la commémoration de la 64e anniversaire des explosions nucléaires menées par l'occupant français dans le Sud algérien en 1960. Le coup d'envoi de cette caravane a été donné par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. LaïdRebiga, et la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui. Dans une déclaration à la presse, le ministre a

affirmé que cette initiative qui intervient en consécration de "la politique sociale de l'Etat, vise à concrétiser les valeurs d'entraide et de cohésion entre les enfants de la Patrie", relevant qu'outre "la préservation de la mémoire et de l'histoire, le rôle du secteur consiste également en la protection des catégories touchées par les pratiques coloniales, durant et avant la Glorieuse guerre de libération nationale". Selon M. Rebiga, ces aides humanitaires envoyées en collaboration avec le CRA, comprennent de "produits médicaux et paramédicaux", ajoutant que leur acheminement aux bénéficiaires coïncidera avec l'organisation de manifestations nationales dans la wilaya d'Adrar, en commémoration de cette mémoire douloureuse dont le peuple algérien pâtit, à ce jour, de ses séquelles". A son tour, Mme Hamlaoui a affirmé que le CRA "n'a pas hésité à prendre part à cette caravane de solidarité avec les habitants de Reggane", soulignant l'esprit de solidarité, ainsi que "le caractère social de l'Etat", sur lequel insiste à chaque occasion le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

R. R.

ORAN

SIPA: une étape importante dans l'accompagnement du secteur de la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a affirmé, dimanche à Oran, que le Salon international de la pêche et l'aquaculture (SIPA) est devenu une importante étape dans l'accompagnement de la dynamique que connaît le secteur de la pêche et l'aquaculture. Intervenant lors de la cérémonie de clôture de la 9ème édition, tenue à Oran sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a indiqué que cet événement est devenu "un espace important pour l'échange d'expertises et d'expériences et le transfert de technologie dans divers domaines liés au secteur. Il a noté que cette édition est considérée comme l'une des éditions les plus distinguées en termes de participation (174 exposants, dont 23 de 16 pays étrangers), ou en termes d'accords conclus en marge de ses activités. Il a souligné que cette édition a abouti à la signature de plusieurs accords, notamment ceux relatifs à la coopération entre le

ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et l'Observatoire national de la Société Civile, a. D'autres accords ont été signés entre la Chambre algérienne de la Pêche et l'Aquaculture et la Chambre d'Agriculture, de la Pêche et des Richesses animales et des Forêts du Cameroun et entre la Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture et la Banque nationale algérienne (BNA). La cérémonie de clôture a également enregistré la signature de quatre autres conventions, la première entre la Chambre nationale de la Pêche et l'Aquaculture et la compagnie d'assurances Trust pour l'assurance des navires et équipements de la pêche, la deuxième entre le Centre national de la recherche et développement de la pêche (CNRDP) et l'Université des Sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran. La troisième convention a été paraphée par le CNRDP et l'Université Belhadj Bouchaïb de AïnTémouchent et la quatrième entre la société "Aquatec Agro" et celle de

"Marina System Equipment", spécialisée dans la fabrication de quais flottants. Le ministre a déclaré que le salon a lancé l'application électronique du "Dictionnaire de terminologie fonctionnelle pour la pêche et l'aquaculture" sur Android, qui peut être téléchargée et utilisée gratuitement. Pour sa part, le ministre de l'Autorité populaire de la pêche et de l'aquaculture du Venezuela, Juan Carlos Loyo Hernandez, a relevé que ce 9ème Salon international est l'un des meilleurs salons qu'il a visités, salon qui a été organisé selon les normes mondiales, ajoutant que la "participation de son pays à cette manifestation sera une initiative visant à développer le partenariat entre les deux pays dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture". Pour rappel, la neuvième édition du Salon international de la pêche et l'aquaculture a été organisée, quatre jours durant, par la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture sous le slogan "Pour une sécurité alimentaire durable".

APS

DJELFA:

Le programme complémentaire prévoit 431 opérations de développement

Une mission d'information provisoire de la commission des affaires économiques et financières du conseil de la Nation a entamé, dimanche, une visite de trois jours dans la wilaya de Djelfa. Conduite par le président de la commission des affaires économiques et financières du conseil de la Nation, Hanafi Mouloud, cette mission a été chargée par le président du

conseil, Salah Goudjil, de visiter un nombre d'équipements publics et d'investissement relevant de plusieurs secteurs à travers la wilaya. «L'autre objectif de cette mission consiste à s'enquérir du programme complémentaire accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya», a souligné M. Hanafi. Il a ajouté que cette mission

«est venue à Djelfa en vue de soulever les préoccupations susceptibles d'aplanir les difficultés pour faciliter la mise en œuvre des programmes de l'Etat». «Nous avons bénéficié de toute la collaboration nécessaire de la part des autorités locales», a précisé M. Hanafi. Cette mission a entamé sa visite à Djelfa par sa participation à une rencontre élar-

gie au siège de la wilaya, présidée par le wali Ammar Ali Bensaâd, consacrée à l'examen des grandes lignes du programme complémentaire décidé par le Président de la République au profit de la wilaya, en vue de la réalisation de 431 opérations de développement dédiées à l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

APS

ORAN : PÊCHE ET AQUACULTURE : CONVENTION BNA-CAPA POUR FINANCER LES INVESTISSEURS ET LES PROFESSIONNELS

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) ont signé, dimanche à Oran, une convention portant financement des investisseurs et des professionnels du secteur.

La convention a été paraphée en marge de la 9ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2024), qui sera clôturée dimanche soir au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, et ce, par le directeur général de la BNA, Mohammed Lamine Lebbou, et le directeur général de la CAPA, Nabil Aouiche, en présence du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani et le wali d'Oran, Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de cette cérémonie, le ministre a indiqué qu'à la faveur de cet accord, des solutions seront mis à la disposition, par la Banque, au profit des investisseurs et des professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture, destinées à couvrir leurs besoins de financement, aussi bien en investissement qu'en exploitation, avec «des crédits subventionnés, où l'Etat prendra en charge le paiement des intérêts».

M. Badani a souligné l'importance de cette convention qui s'ajoute à celles signées en marge de ce salon, concernant l'assurance sur les projets de pêche et d'aquaculture, le partenariat avec des opérateurs économiques et la coopération entre entreprises, ajoutant que la signature de ces accords constituait l'un des objectifs de cette manifestation économique.

De son côté, le directeur général de la CAPA a souligné que cette convention intervient après que la BNA ait réussi à réaliser un important chiffre d'affaires, en plus de proposer des produits spécialisés pour différents secteurs. Le directeur général de la BNA, a indiqué, pour sa part, que cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la banque visant à diversifier ses produits et solutions de financement destinées à couvrir les besoins de l'ensemble des catégories professionnelles, et à contribuer par-dessus tout au financement des secteurs économiques à forte valeur ajoutée, dont celui de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture.

Selon le directeur, les financements destinés à ce secteur comprennent des crédits d'investissement dont la durée de remboursement est de sept ans, avec une tarification bonifiée, et des crédits d'exploitation de deux ans pour le remboursement. M. Lebbou a indiqué que ces crédits sont disponibles à travers 240 agences relevant de la BNA au niveau national.

La signature de cette convention coïncide avec le lancement, par la BNA, du crédit «Pêche et Aquaculture» qui couvre diverses activités des professionnels et des entreprises du secteur, a souligné la banque publique dans un communiqué.

APS

LA DÉSINFORMATION PLUS GRANDE MENACE

« Les informations fausses et trompeuses alimentées par une intelligence artificielle innovante, constituent le principal risque immédiat pour l'économie mondiale, a déclaré dernièrement le Forum économique mondial dans un rapport », selon le site Africa-news.

Dans son dernier rapport sur les risques mondiaux, l'organisation ajoute qu'un ensemble de risques environnementaux figurent parmi les plus grandes menaces à long terme. Le rapport a été publié avant le rassemblement annuel des PDG et des dirigeants mondiaux dans la station de ski suisse de Davos et est basé sur une enquête menée auprès de près de 1 500 experts, dirigeants de l'industrie et décideurs politiques. « Le rapport classe les fake news et la désinformation comme le risque le plus grave au cours des deux prochaines années, soulignant à quel point

grand nombre de pays, y compris de grandes économies comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Indonésie, l'Inde, le Mexique et le Pakistan, se rendent aux urnes cette année. "Vous pouvez exploiter l'IA pour réaliser des deepfakes et avoir un impact réel sur de grands groupes, ce qui alimente réellement la désinformation", a déclaré Carolina Klint, responsable de la gestion des risques chez Marsh, dont la société mère Marsh McLennan a co-écrit le rapport avec Zurich Insurance Group. "Les sociétés pourraient devenir encore plus polarisées" à mesure que les gens auront plus de mal à vérifier les faits, a-t-elle déclaré. De fausses informations pourraient également être utilisées pour alimenter les questions sur la légitimité des gouvernements élus, "ce qui signifie que les processus démocratiques pourraient être érodés, et cela entraînerait également une polarisation sociale encore plus grande", a déclaré Klint. L'essor de l'IA entraîne une foule d'autres risques, a-t-elle déclaré. Il peut responsabiliser les "acteurs malveillants" en facilitant la réalisation de cyberattaques, par exemple en automatisant les tentatives de phishing ou en créant des logiciels malveillants avancés. Avec l'IA, "vous n'avez pas besoin d'être l'outil le plus pointu du hangar pour être un acteur malveillant", a déclaré Klint. Cela peut même empoisonner les données récupérées sur Internet pour entraîner d'autres systèmes d'IA, ce qui est "incroyablement difficile à inverser" et pourrait entraîner l'intégration de biais supplémentaires dans les modèles d'IA, a-t-elle déclaré. L'autre grande préoccupation mondiale des répondants à l'enquête sur les risques concernant le changement climatique. Après la désinformation et la mésinformation, les conditions météorologiques extrêmes constituent le deuxième risque le plus urgent à court terme. À long terme – défini sur dix ans – les conditions météorologiques extrêmes ont été décrites comme la menace n°1, suivie par quatre autres risques liés à l'environnement : changement critique des systèmes terrestres ; perte de biodiversité et effondrement des écosystèmes ; et les pénuries de ressources naturelles. "Nous pourrions être poussés au-delà du point de basculement irréversible du changement climatique" au cours de la prochaine décennie, alors que les systèmes terrestres subissent des changements à long terme, a déclaré Klint.

ENJEU ET PARADOXE DE L'IA GÉNÉRATIVE

« Le but d'un robot (agent) conversationnel comme ChatGPT n'est pas d'informer, mais de donner des réponses qui semblent les plus humaines possibles à des questions formulées en langage naturel. L'intelligence artificielle cherche la réponse la plus statistiquement naturelle, mais pas nécessairement la plus vraie. C'est donc évidemment une bonne pratique d'aborder toutes les informations factuelles générées par une IA avec un minimum d'esprit critique », selon un site canadien. L'utilisation des intelligences artificielles génératrices de texte pour des informations factuelles soulève un enjeu crucial d'esprit critique, mais les liens entre l'IA et la désinformation ne s'arrêtent pas là. ChatGPT, par exemple, peut être un outil très efficace pour créer de la désinformation. « D'après une étude de l'Université de Zurich (Spitale & al. 2023), l'information générée par un robot conversationnel est souvent perçue comme plus convaincante que celle créée de manière organique (c'est-à-dire par un être humain). L'étude a trouvé que la fausse information partagée sur les



réseaux sociaux est plus facilement identifiée comme telle lorsqu'elle est produite organiquement. Les personnes participantes à l'étude pouvaient identifier plus rapidement une information comme étant vraie quand elle était générée par une IA. Donc, indépendamment de sa véracité, le texte d'un robot semble plus facile à croire », précise la même source. Il apparaît nécessaire de réguler l'industrie, tant au niveau des données disponibles pour l'entraînement de ces intelligences artificielles que pour leur utilisation. En attendant, il est crucial de continuer à évaluer les implications de ces technologies afin d'atténuer leurs effets négatifs sur les compétences informationnelles et la diffusion de l'information. Un moteur de recherche utilisant l'IA, tel que Bing qui est toujours en cours de développement par Microsoft, peut privilégier dans ses résultats des sources non vérifiées. L'intelligence artificielle révolutionne la fabrication et la diffusion de la désinformation. Des clones virtuels aux fausses déclarations, démasquer la vérité devient un défi. L'essor des fausses nouvelles générées par l'intelligence artificielle provoque une propagation massive de la désinformation.

L'IA PROPAGE LA DÉSINFORMATION À UNE ÉCHELLE INÉDITE

Les articles trompeurs sont si semblables aux informations authentiques qu'il est difficile de les distinguer. Selon NewsGuard, le nombre de sites web abritant de tels contenus a connu une croissance exponentielle, augmentant de plus de 1000 % depuis mai, passant de 49 à plus de 600. De plus, l'avènement de l'intelligence artificielle générative a inauguré une ère où les chatbots, les créateurs d'images et les cloneurs de voix peuvent produire du contenu qui semble indiscernable de celui créé par des êtres humains. Par exemple, en Slovaquie, des hommes politiques candidats aux élections ont découvert que leur voix avait été clonée pour dire des choses controversées qu'ils n'avaient jamais prononcées, quelques jours avant que les électeurs ne se rendent aux urnes. Un nombre croissant de sites web, portant des noms génériques, diffusent des fausses nouvelles dans de nombreuses langues, créant ainsi un environnement propice à la désinformation. La technologie a longtemps été un vecteur pour propager la désinformation, mais l'IA représente un défi majeur en raison de sa portée et de sa sophistication. Traditionnellement, les opérations de propagande nécessi-

taient une multitude d'organisations coordonnées et légitimes. L'IA est à quasiment rien. La réglementation est complexe, la liberté d'expression donc résistante à s'être avérée infaillible. En vérité, la désinformation est alimentée par l'IA, presque aussi que l'intelligence artificielle pour freiner l'IA est un outil non lucratif et les décrypteurs tentent contre la désinformation différencier l'origine de regrouper les autres initiatives. ne, le projet A est un système hybride artificielle et la coopération professionnelle techniques à combiner la distinction ra identifier les met de regrouper de même nature.

UN COMITÉ DE L'INTELLIGENCE

Le Secrétaire d'État, Guterres, a annoncé un nouveau organe artificielle (IA) communauté l'IA. « L'IA peut réaliser des développements exploitation ressources par tous, y compris durable », a déclaré. « La diffusion des fausses nouvelles, sans cesse, suscite également l'intégrité de l'IA a-t-il ajouté. Selon le il a décidé de l'IA mondiale, multiplier les risques et

Les fake news et la désinformation alimentées par l'IA apparaissent comme un risque au moment même où des milliards de personnes dans un grand nombre de pays, y compris de grandes économies comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Indonésie, l'Inde, le Mexique et le Pakistan, se rendent aux urnes cette année.

les progrès technologiques rapides créent également de nouveaux problèmes ou aggravent ceux qui existent déjà ? indique la même source. Les auteurs craignent que l'essor des chatbots génératifs d'IA comme ChatGPT signifie que la création de contenu synthétique sophistiqué pouvant être utilisé pour manipuler des groupes de personnes ne sera plus limitée aux personnes possédant des compétences spécialisées. L'IA devrait être un sujet brûlant la semaine prochaine lors des réunions de Davos, auxquelles devraient participer des chefs d'entreprises technologiques, dont le PDG d'OpenAI, Sam Altman, le PDG de Microsoft, Satya Nadella, et des acteurs de l'industrie de l'IA comme le scientifique en chef de l'IA de Meta, Yann LeCun. Les fake news et la désinformation alimentées par l'IA apparaissent comme un risque au moment même où des milliards de personnes dans un

L'ARTIFICIELLE

DESINFORMATION PAR L'IA, UNE MENACE MONDIALE



main-d'œuvre importante ou des sites de renseignement hautement sécurisés pour créer des sites qui semblaient avoir simplifié cette tâche, permettant ainsi à quiconque de créer de tels sites. La désinformation en ligne est un problème car elle soulève des questions sur la responsabilité en ligne et l'efficacité des plateformes sociales, mais leur efficacité n'est pas évidente jusqu'à présent.

La lutte contre la désinformation en ligne est semblable au jeu du whac-a-mole, impossible à gagner. Ajoutons que l'intelligence artificielle peut être utilisée pour générer des fausses nouvelles. Full Fact, un organisme développé par une société à but non lucratif en Grande-Bretagne, vise à aider les journalistes et autres professionnels qui luttent contre la désinformation. Il aide à rapidement vérifier les faits des opinions, à identifier les fausses informations et à rapidement générer des informations du même type. Une initiative financée par l'Union européenne (AI4TRUST), vise à concevoir un système qui combine l'intelligence artificielle et l'opération humaine pour aider les journalistes des médias et les décideurs politiques à combattre la désinformation. Il facilite la distinction entre faits et opinions, aide à trouver des sources de désinformation et permet d'accélérer efficacement les informations vérifiées.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GOUVERNANCE ARTIFICIELLE

Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a annoncé récemment la création d'un comité consultatif sur l'intelligence artificielle pour soutenir les efforts de la communauté internationale visant à gouverner et à contribuer à inverser les progrès réalisés concernant les principaux objectifs de développement durable – mais tout cela dépend de l'engagement des responsables des technologies de l'IA. Les dirigeants des pays en développement ont promis d'accélérer le développement de l'IA.

À grande échelle de ces technologies, le défi de la sûreté et de la sécurité est un défi majeur. Les inquiétudes quant à l'impact de l'information et à la démocratie, selon lui, c'est la raison pour laquelle il est d'organiser « une conversation multidisciplinaire et multipartite sur les défis, les opportunités et la gou-

vernance de l'IA ». La création du Comité consultatif sur l'IA marque une étape importante dans les efforts déployés par les Nations Unies pour résoudre les problèmes de gouvernance internationale de l'intelligence artificielle. La nouvelle initiative favorisera une approche inclusive à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur le pouvoir fédérateur unique de l'ONU en tant que forum universel et inclusif sur des défis critiques. Réunissant des experts gouvernementaux, du secteur privé, de la communauté scientifique, de la société civile et du monde universitaire, la composition mondiale, équilibrée entre les sexes et interdisciplinaire de l'organisme l'aidera à jouer un rôle unique en aidant l'IA à œuvrer pour l'humanité.

Les tâches immédiates de l'organisme consistent notamment à bâtir un consensus scientifique mondial sur les risques et les défis, à contribuer à exploiter l'IA pour atteindre les objectifs de développement durable et à renforcer la coopération internationale en matière de gouvernance de l'IA. L'organisme contribuera à relier d'autres initiatives existantes et émergentes sur la gouvernance de l'IA, avec des recommandations finales d'ici l'été 2024, avant le Sommet du futur. Depuis quelques années, les réglementations visant à encadrer les risques liés aux systèmes d'IA se multiplient. « Avec l'IA Générative, c'est aussi la première fois qu'une solution technologique intègre des valeurs, des modes de pensée et des préjugés », selon le site JDN. « Dès 2019, l'OCDE a publié un standard destiné à emporter l'adhésion du plus grand nombre afin de protéger les droits humains et les valeurs démocratiques. En octobre 2023, le G7 a adopté un code de conduite composé de 11 principes directeurs relatifs à l'intelligence artificielle. S'inscrivant dans le cadre du processus d'Hiroshima (un groupe de travail destiné à définir les grands principes de l'IA Générative), ce code vise à promouvoir mondialement une IA sûre et digne de confiance » souligne la même source.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Le sujet va bien au-delà de la seule conformité des systèmes d'IA. La confiance renvoie à l'idée qu'on peut se fier à l'IA et à l'usage qui en est fait. Il s'agit donc de la manière dont nous collectons et traitons les données, dont nous concevons les technologies d'IA, des raisons pour lesquelles nous les concevons et des personnes qui sont impliquées dans leur conception.

Cette approche repose sur un ensemble de valeurs qui varient d'un pays à l'autre, d'une organisation à une autre. Le développement et l'utilisation des technologies ne sont pas neutres sur le plan des valeurs directement influencées par des objectifs d'efficacité, de sécurité, de rapidité par exemple. Ces choix se font souvent au détriment d'autres valeurs, en particulier de la protection de la vie privée, des droits et libertés y compris du droit à bénéficier d'un environnement protégé. Nonobstant les objectifs business, financier et de sécurité qui sont à la base des décisions d'utiliser l'IA et d'exploiter les données, ces pratiques ne sauraient porter atteinte aux droits des collaborateurs, des clients et plus généralement des individus voire porter préjudice à la société dans son ensemble. L'Union Européenne a défini une stratégie numérique, dans le cadre de laquelle a été mis en place un cadre réglementaire applicable aux grandes plateformes numériques d'une part (DMA) et aux services en ligne et services d'hébergement d'autre part (DSA). Le règlement sur la gouvernance des données (DGA), est applicable depuis

septembre 2023. Dès 2022, la Chine a été la première à introduire des lois spécifiques sur l'IA, plus précisément sur les algorithmes de recommandation de services en ligne, puis un règlement sur l'IA générative pour lutter contre la désinformation et les « Deep Fake » et depuis 2023, de nouvelles règles destinées à encadrer les contenus créés par l'IA Générative à destination du public sont applicables. Les règles se concentrent notamment sur les enjeux sociétaux : ne pas menacer la sécurité nationale, prévenir toute discrimination, ne pas promouvoir la violence ou la haine raciale, respecter les valeurs fondamentales du socialisme, promouvoir les valeurs positives et honnêtes. Les entreprises ont une obligation d'assurer la qualité des données et de respecter la réglementation sur la protection des données personnelles. Aux États-Unis, il n'existe pas encore de loi fédérale sur l'IA mais en 2022 la Maison Blanche a publié des lignes directrices « Blueprint for an AI Bill of Rights ».

Ce sont les États qui ont la responsabilité d'encadrer l'utilisation des systèmes basés sur l'IA. Ils s'appuient aussi sur les retours terrain vis la mise en place des task forces, de groupes de travail ou de comités chargés d'étudier les incidences potentielles des systèmes d'IA sur les consommateurs et d'identifier les utilisations potentielles dans le secteur public et les défis en matière de cybersécurité. Certains états ont adopté une loi pour lutter contre la discrimination algorithmique, par laquelle un système d'IA contribue à la différence de traitement injustifiée de personnes sur la base de leur race, couleur, ethnicité, sexe, religion ou handicap, entre autres.

Par ailleurs, de nombreux pays ont élaboré une stratégie IA prenant en compte des préoccupations d'éthique et de protection des droits et libertés. Toutes ces stratégies reposent sur une même ambition qui est de devenir un acteur majeur de l'IA.

Lors du Sommet du Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle qui s'est tenu à New Delhi en décembre 2023, le Premier ministre indien, est revenu sur sa vision de l'IA axée sur le développement économique, l'égalité et la justice sociale, mais également, sur la nécessité d'une Gouvernance Responsable de l'IA centrée sur l'Humain en accord avec les objectifs de développement durable, pour favoriser la confiance et faire face à certains challenges comme les « Deepfake » ou certaines menaces liées à la cybersécurité et à la sécurité mondiale. Les 29 pays membres du PMAI (Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle) ont adopté la Déclaration de New Delhi 2023 en ce sens. En Asie du Sud-Est, l'ASEAN propose un guide sur l'éthique et la gouvernance de l'IA (Guide to AI ethics and governance) basé sur l'approche de gestion des risques IA du standard proposé par le NIST plutôt que sur la démarche plus stricte suivie par l'UE. Ce guide repose sur une démarche volontaire et se veut « business friendly » pour ne pas pénaliser l'innovation. C'est un véritable challenge du fait des niveaux de maturité technologique et réglementaire très différents entre les pays de l'ASEAN et alors qu'il leur revient de définir leur propre législation. Une partie d'entre eux sont dans le sillage de Singapour, l'un des premiers à publier une stratégie sur l'IA en 2019 et à développer des cadres de gouvernance volontaires pour le déploiement éthique de l'IA et un cadre de confiance pour le partage de données.

Il n'existe pas de cadre réglementaire global au Moyen Orient et les états n'ont pas de législation sur l'IA. Toutefois, il existe des initiatives gouvernementales en cours dont on peut penser

qu'elles déboucheront sur de nouvelles réglementations.

META VA ÉTIQUETER LES IMAGES GÉNÉRÉES PAR L'IA

Les utilisateurs de Facebook et d'Instagram commenceront à voir des étiquettes sur les images générées par l'intelligence artificielle qui apparaissent sur leurs fils de médias sociaux, dans le cadre d'une initiative plus large de l'industrie technologique visant à faire le tri entre ce qui est réel et ce qui ne l'est pas.

Meta a déclaré récemment qu'elle travaillait avec des partenaires de l'industrie sur des normes techniques qui faciliteront l'identification des images et, à terme, des vidéos et des sons générés par des outils d'intelligence artificielle. Reste à savoir dans quelle mesure cette initiative fonctionnera à une époque où il est plus facile que jamais de produire et de distribuer des images générées par l'intelligence artificielle qui peuvent causer du tort, qu'il s'agisse de désinformation électorale ou de faux nus non consensuels de célébrités.

"C'est en quelque sorte un signal qu'ils prennent au sérieux le fait que la génération de faux contenus en ligne est un problème pour leurs plateformes", a déclaré Gili Vidan, professeur adjoint en sciences de l'information à l'université de Cornell. Il pourrait être "assez efficace" pour signaler une grande partie des contenus générés par l'IA à l'aide d'outils commerciaux, mais il est peu probable que tout soit détecté, a-t-elle ajouté. Nick Clegg, président des affaires internationales de Meta, n'a pas précisé quand les étiquettes apparaîtraient, mais il a indiqué que ce serait "dans les mois à venir" et dans différentes langues, notant qu'un "certain nombre d'élections importantes ont lieu dans le monde entier". "Alors que la différence entre le contenu humain et le contenu synthétique s'estompe, les gens veulent savoir où se situe la limite", a-t-il déclaré dans un billet de blog.

Meta appose déjà la mention "Imaginé avec l'IA" sur les images photoréalistes créées par son propre outil, mais la plupart des contenus générés par l'IA qui inondent ses services de médias sociaux proviennent d'ailleurs. Un certain nombre de collaborations de l'industrie technologique, notamment l'initiative pour l'authenticité du contenu (Content Authenticity Initiative) dirigée par Adobe, se sont efforcées de définir des normes.

Un décret signé en octobre 2023 par le président américain Joe Biden préconise l'utilisation de filigranes numériques et l'étiquetage des contenus générés par l'IA. M. Clegg a déclaré que Meta s'efforcera d'étiqueter "les images de Google, OpenAI, Microsoft, Adobe, Midjourney et Shutterstock au fur et à mesure de la mise en œuvre de leurs projets d'ajout de métadonnées aux images créées par leurs outils".

Google a déclaré l'année dernière que les étiquettes d'IA allaient être ajoutées à YouTube et à ses autres plateformes. "Dans les mois à venir, nous introduirons des étiquettes qui informeront les spectateurs que le contenu réaliste qu'ils voient est synthétique", a réaffirmé Neal Mohan, PDG de YouTube, dans un billet de blog publié mardi. L'une des préoccupations potentielles des consommateurs est que les plateformes technologiques deviennent plus efficaces pour identifier les contenus générés par l'IA à partir d'un ensemble de grands fournisseurs commerciaux, mais qu'elles passent à côté de ce qui est produit avec d'autres outils, créant ainsi un faux sentiment de sécurité.

Par Amel B. et Agences

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

BOOSTER LA FINANCE ISLAMIQUE AU SÉNÉGAL

Au Sénégal, la finance islamique prend de plus en plus de place. Dans ce mode de financement, le gouvernement voit une opportunité de soutenir les projets de jeunes entrepreneurs. L'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) va accroître ses offres de formation dans le domaine de la finance islamique. La première université d'Afrique subsaharienne francophone, selon le classement Uni-Rank, a signé le jeudi 8 février un accord de partenariat avec le Programme de développement de la microfinance islamique au Sénégal (PROMISE), une institution gouvernementale dont le but est de booster la finance islamique dans le pays. « Cet accord de partenariat facilitera l'accès à l'information aux chercheurs de la Faculté des sciences économiques et de gestion. En contrepartie, l'UCAD va promouvoir la finance islamique dans ses offres de formation », a fait savoir un communiqué de l'UCAD. Pour les deux parties, l'ambition est de faire de la finance islamique un pilier de développement dans le pays d'Afrique de l'Ouest, parce que répondant le mieux aux principes culturels du pays. « Ce programme permettra de répondre à un besoin fondamental pour la société : celui de mettre en place des instruments financiers prenant en compte nos valeurs culturelles et nos besoins sociaux », a souligné la vice-rectrice de l'UCAD, Aminata Niang Diene, signataire de l'accord. Les offres de formation cibleront en priorité les entrepreneurs en devenir, qui pourront se former sur les moyens de mieux bénéficier des financements islamiques dans le processus de création de leurs entreprises. Les formations seront proposées au sein de l'Institut de formation en administration et en création d'entreprise, un établissement de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'UCAD.

In Agence Ecofin

FONDATION ORANGE TUNISIE

Inauguration de l'AgriLab Medjez el-Bab

Le programme des FabLabs Solidaires a été lancé en 2015 pour accompagner les jeunes Tunisiens à développer leurs compétences numériques, les aider à saisir les nouvelles opportunités de métiers innovants et les appuyer dans leurs projets technologiques.

Depuis 2012, la Fondation Orange Tunisie s'est engagée à faire du numérique, devenu essentiel, une chance pour tous. Dans le prolongement de cet engagement, le programme des FabLabs Solidaires a été lancé en 2015 pour accompagner les jeunes tunisiens à développer leurs compétences numériques, les aider à saisir les nouvelles opportunités de métiers innovants et les appuyer dans leurs projets technologiques. En effet, ces espaces représentent des lieux d'innovation collaborative et de partage et sont équipés de matériel à la pointe de la technologie, comme la découpeuse laser, la fraiseuse numérique, l'imprimante 3D... pour permettre à ces jeunes, qu'ils soient diplômés, non diplômés ou à la recherche d'un emploi, de passer de l'idée de projet à sa conception.

Aujourd'hui, 9 FabLabs Solidaires sont opérationnels sur l'ensemble du territoire tunisien, à la Cité El Khadhra, à Lafayette, à Orange Digital Center au Lac, au Collège pilote Abou el Kacem Chebbi à Gabès, à la Technopole de Sfax, à la pépinière d'entreprises de Sousse, à la pépinière d'entreprises de Mahdia, à l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Gafsa ainsi qu'un FabLab Solidaire mobile qui sillonne toute la Tunisie ; tous étant gérés par nos partenaires associatifs, Association Jeunes Science de Tunisie, EL Space, Djağora, Junior Entreprise ENISO et Cit'ESS, pour renforcer davantage et



ensemble le soutien apporté aux jeunes à travers le numérique.

Pour le lancement du 10ème FabLab Solidaire, la Fondation Orange Tunisie, consciente de l'importance du secteur agricole dans la région de Béja, a fait le choix d'implanter un espace de fabrication numérique novateur et solidaire, dédié à l'agriculture durable, soit un AgriLab, au sein de l'École Supérieure des Ingénieurs de Medjez el-Bab (ESIM) et qui sera géré en partenariat avec la Jeune Chambre Internationale (JCI).

Ce choix commun aux trois partenaires vient directe-

ment en soutien à la stratégie nationale de l'e-agriculture, qui vise à exploiter les technologies innovantes et les mettre au service du secteur. L'AgriLab sera en effet ouvert à un large public (étudiants, agriculteurs, jeunes talents...) et à différents partenaires (organismes publics, organisations internationales, syndicats agricoles, associations, institutions académiques...) du Gouvernorat de Béja mais aussi de toute la Tunisie, afin d'être le centre d'innovation collaborative qui met des solutions technologiques à disposition des acteurs de l'agriculture durable. Cette démarche aspire ainsi à

contribuer à moderniser le secteur agricole et à renforcer son attractivité auprès des jeunes. Equipé de machines numériques, l'AgriLab Medjez el-Bab sera à la fois un espace de formations, de fabrication, d'expérimentations, de prototypage, de créations, de rencontres et de réseautage, qui s'imprènera de l'engagement, des compétences, de l'expertise et du savoir-faire de l'ESIM et de JCI mais aussi de l'ensemble des parties prenantes ayant la même vision de développement durable et animées d'une volonté d'innovation dans le secteur agricole.

In Agence Ecofin

POUR SORTIR DE LA COLONISATION

Le Niger veut créer une nouvelle monnaie

La possible création d'une monnaie commune entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali suscite actuellement de vives réflexions au sein de ces nations, révélant ainsi un désir profond de rompre avec le passé et de revendiquer une souveraineté économique renforcée. Cette

initiative, évoquée par le général Abdourahamane Tchiani, chef de la junte militaire au pouvoir au Niger, s'inscrit dans un contexte de remise en question du franc CFA et des structures héritées de la colonisation. Dans une déclaration relayée lors d'une intervention télévisée, le

général Tchiani a clairement exprimé la volonté des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) de se libérer du franc CFA, considérant cette démarche comme une étape cruciale dans la lutte contre la « colonisation » économique. Cette déclaration met en lumière

les aspirations communes des pays sahéliens à réaffirmer leur souveraineté monétaire. L'idée d'une monnaie commune est perçue comme un symbole fort de cette quête de souveraineté, un pas concret vers l'émancipation économique de ces États.

Le général Tiani souligne ainsi que la monnaie est un signe distinctif de l'indépendance nationale, renforçant l'engagement des pays membres de l'Alliance à reprendre en main leur destinée économique.

Cependant, bien que l'intention soit clairement affirmée, les détails concrets de cette transition restent à définir. Des discussions approfondies et l'implication d'experts monétaires seront nécessaires pour élaborer les modalités pratiques de cette nouvelle monnaie commune. Cette démarche ne se limite pas à une simple réforme moné-

taire, mais s'inscrit dans un mouvement plus large de revendication de souveraineté économique. Les critiques récurrentes à l'encontre du franc CFA, perçu comme un vestige de la domination coloniale et comme un frein au développement, ont nourri cette volonté de changement au sein de l'Uemoa et de la région sahélienne dans son ensemble.

En parallèle, les récents événements politiques ont également exacerbé les tensions entre les pays sahéliens et les institutions régionales telles que la Cedeao. Le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la Cedeao, ainsi que les divergences d'opinion quant à la gestion des crises politiques, soulignent les désaccords profonds et la volonté des États sahéliens de se détacher des influences extérieures perçues comme néfastes à leur autonomie.

In La Nouvelle Tribune

TRANSPORT

L'espace aérien entre le Nigeria et le Niger fermé

Ces dernières semaines, les deux pays voisins ont pris des mesures concernant leur trafic aérien mutuel. Actuellement, aucun vol commercial direct entre ces États n'est possible. Le 6 février, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar a fait savoir que le Niger avait fermé son espace aérien au Nigeria. « L'espace aérien de la République du Niger est ouvert à tous les vols commerciaux internationaux et nationaux du sol à illimité sauf pour les vols commerciaux en provenance ou à destination du Nigeria », selon le communiqué de l'Asecna. Ces restrictions n'affectent pas les vols

commerciaux qui survolent l'espace aérien du Nigeria sans s'y poser. Le 29 janvier le Nigeria a reconduit sa décision de suspendre les vols avec le Niger, initialement prise le 3 août, suite aux résolutions de la CEDEAO. L'Agence nigériane de gestion de l'espace aérien (NAMA) a transmis un message aux navigateurs, lequel indique la suspension de « tous les vols commerciaux du Niger vers le Nigeria, ou du Nigeria vers le Niger ». Ces restrictions n'affectent pourtant pas le « survol des avions à travers l'espace aérien du Niger; avions en état d'urgence et vols spéciaux ».

In Agence Sputnik

La Côte d'Ivoire renverse le Nigeria et remporte la CAN 2023



La Côte d'Ivoire a remporté la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024), en battant le Nigeria 2-1, mi-temps (0-1), dimanche soir au stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé à Abidjan.

Attaquant Sebastien Haller a réussi, à huit minutes de la fin du match, à offrir une nouvelle CAN à son pays, la 3e, en inscrivant le but de la victoire, suite à un centre du jeune Simon Adingra (22 ans), une des révélations du tournoi ivoirien.

Pourtant, c'est le Nigeria qui avait ouvert le score, contre le cours du jeu sur sa première opportunité -- son premier corner -- grâce à son défenseur Troost-Ekong Williams (33'). Le capitaine bien embusqué dans la surface de réparation, réceptionne le ballon d'un corner de son coéquipier, monte plus haut que les autres et d'une tête, met le ballon dans la lucarne droite du gardien ivoirien Fofana.

La première mi-temps a été à la faveur des Ivoiriens qui ont raté plusieurs occasions dont trois qui pouvaient faire mouche, par Haller à deux reprises (6e et 20e), et le face à face d'Adingra (33e).

Dans la seconde manche, les Ivoiriens démarrent en trombe et exercent une forte pression pour revenir au score et essayer ensuite de reprendre l'avantage, et ce tout en étant vigilants en défense. Acculant les défenseurs nigériens, les coéquipiers du capitaine Franck Kessie parviennent ainsi à la 60e à revenir au score par l'intermédiaire du capitaine ivoirien qui reçoit une balle piquée du jeune Adingra et d'une tête rageuse égalise (1-1).

Les Ivoiriens ne se contentèrent guère de cela, et poursuivirent leur domination jusqu'au but de la délivrance de Haller qui, sur un centre encore une fois d'Adingra dans la surface, et d'une semelle victorieuse, marque le second but et offre après 94 minutes de jeu, la 3e Coupe d'Afrique des Nations à son pays.

Palmarès de l'épreuve après le sacre de la Côte d'Ivoire devant le Nigeria (2-1)

-1957: Egypte (au Soudan), 4-0 contre l'Ethiopie
 -1959: Egypte (en Egypte), première de la poule finale
 -1962: Ethiopie (en Ethiopie), 4-2 a.p. contre l'Egypte
 -1963: Ghana (au Ghana), 3-0 contre le Soudan
 -1965: Ghana (en Tunisie), 3-2 a.p. contre la Tunisie
 -1968: Congo-Kinshasa (actuelle RDC) (en Ethiopie), 1-0 contre le Ghana
 -1970: Soudan (au Soudan), 1-0 contre le Ghana
 -1972: Congo (au Cameroun), 3-2 contre le Mali
 -1974: Zaïre (actuelle RDC) (en Egypte), 2-0 contre la Zambie
 -1976: Maroc (en Ethiopie), premier de la poule finale
 -1978: Ghana (au Ghana), 2-0 contre l'Ouganda
 -1980: Nigeria (au Nigeria), 3-0 contre l'Algérie
 -1982: Ghana (en Libye), 1-1 a.p., 7-6 t.a.b. contre la Libye
 -1984: Cameroun (en Côte d'Ivoire), 3-1 contre le Nigeria
 -1986: Egypte (en Egypte), 0-0 a.p., 5-4 t.a.b. contre le Cameroun
 -1988: Cameroun (au Maroc), 1-0 contre le Nigeria
 -1990: Algérie (en Algérie), 1-0 contre le Nigeria
 -1992: Côte d'Ivoire (au Sénégal), 0-0 a.p., 11-10 t.a.b. contre le Ghana
 -1994: Nigeria (en Tunisie), 2-1 contre la Zambie
 -1996: Afrique du Sud (en Afrique du Sud), 2-0 contre la Tunisie
 -1998: Egypte (au Burkina Faso), 2-0 contre l'Afrique du Sud
 -2000: Cameroun (au Ghana et Nigeria), 2-2 a.p., 4-3 t.a.b. contre le Nigeria
 -2002: Cameroun (au Mali), 0-0 a.p., 4-2 t.a.b. contre le Sénégal
 -2004: Tunisie (en Tunisie), 2-1 contre le Maroc
 -2006: Egypte (en Egypte), 0-0 a.p., 4-2 t.a.b. contre la Côte d'Ivoire

-2008: Egypte (au Ghana), 1-0 contre le Cameroun
 -2010: Egypte (en Angola), 1-0 contre le Ghana
 -2012: Zambie (au Gabon), 0-0 a.p., 8-7 t.a.b. contre la Côte d'Ivoire
 -2013: Nigeria (en Afrique du Sud), 1-0 contre le Burkina Faso
 -2015: Côte d'Ivoire (en Guinée Equatoriale), (0-0, 9 t.a.b. à 8) contre le Ghana
 -2017: Cameroun (au Gabon), 2-1 contre l'Egypte
 -2019: Algérie (en Egypte), 1-0 contre le Sénégal
 -2021 (reportée à 2022) : Sénégal (au Cameroun), 0-0 (aux t.a.b. : 4-2) contre l'Egypte
 -2023 (reportée à 2024) : Côte d'Ivoire (en Côte d'Ivoire), 2-1 contre le Nigeria

Ont gagné la compétition:

-7 fois: Egypte
 -5 fois: Cameroun
 -4 fois: Ghana
 -3 fois: Nigeria, Côte d'Ivoire
 -2 fois: Algérie, RD Congo
 -1 fois: Afrique du Sud, Congo, Ethiopie, Maroc, Soudan, Tunisie, Zambie, Sénégal.

Liste des sélectionneurs africains sacrés à la CAN depuis 1957

-1957: Mourad Fahmy (Egypte)
 -1963: Charles Kumi Gyamfi (Ghana)
 -1965: Charles Kumi Gyamfi (Ghana)
 -1972: Adolphe Bibanzoulou (Congo Brazzaville)
 -1978: Fred Osam-Duodu (Ghana)
 -1982: Charles Kumi Gyamfi (Ghana)
 -1990: Abdelhamid Kermali (Algérie)
 -1992: Yeo Martial (Côte d'Ivoire)
 -1996: Clive William Barker (Afrique du Sud)
 -1998: Mahmoud Al-Gohary (Egypte)
 -2006: Hassen Chehata (Egypte)
 -2008: Hassen Chehata (Egypte)
 -2010: Hassen Chehata (Egypte)
 -2013: Stephen Keshi (Nigeria)
 -2019: Djamel Belmadi (Algérie)
 -2021: Aliou Cisse (Sénégal)
 -2024 : Emerse Faé (Côte d'Ivoire).

Avec APS

LIGUE 1 MOBILIS : MCEB-ESS EN OUVERTURE DE LA 17^E JOURNÉE JEUDI

La 17e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football ouvrira le bal le jeudi 15 février avec le match entre le MC El-Bayadh et l'ES Sétif (15h30), alors que le choc entre le leader le MC Alger et le CS Constantine est fixé au samedi 17 février au stade du 5-juillet (18h00), selon le programme dévoilé dimanche par la Ligue professionnelle (LFP) sur son site officiel. Cette journée sera tronquée du match NC Magra-CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure, en raison de la rencontre que doit livrer le Chabab face aux Egyptiens d'Al-Ahly, vendredi prochain au stade du 5-juillet (20h00), comptant pour la mise à jour de la 4e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Pour rappel, l'instance dirigeante de la compétition n'a toujours pas programmé le match ES Ben Aknoun-MC Alger, qui devait se jouer vendredi, comptant pour la 16e journée et reporté sur demande de la wilaya d'Alger. Au classement général, le MCA caracole en tête avec 36 points, à cinq longueurs d'avance sur son dauphin le CR Belouizdad, vainqueur samedi soir à domicile face à l'US Souf (2-0).

Voici par ailleurs le programme de la 17^e journée:

Jeudi 15 février 2024:
 MC El-Bayadh - ES Sétif 15h30
Vendredi 16 février 2024:
 USM Khenchela - USM Alger 15h30
 Paradou AC - JS Kabylie 15h30
 ASO Chlef - ES Ben Aknoun 16h45
Samedi 17 février 2024:
 US Souf - US Biskra 15h30
 JS Saoura - MC Oran 16h45
 MC Alger - CS Constantine 18h00
Reporté à une date ultérieure:
 NC Magra - CR Belouizdad.

JUDO/OPEN AFRICAIN DE TUNIS (SENIORS): LES ALGÉRIENS SACRÉS AVEC 12 MÉDAILLES DONT 3 EN OR

La sélection algérienne de judo seniors (messieurs et dames), avec un total de 12 médailles (3 or, 2 argent et 7 en bronze), a remporté l'Open Africain 2024, organisé samedi et dimanche à Tunis. Au même titre que la sélection algérienne des cadets (garçons et filles) qui été sacrée avec un total de 26 médailles dont 10 en or, les judokas seniors ont réédité le même exploit à l'Open africain de Tunis 2024, devançant leurs homologues tunisiens avec 13 médailles (3 or, 1 argent et 9 en bronze), alors que les Américains ont terminé à la 3e place avec un total de trois médailles (2 or et 1 en argent). Les trois médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Lili Mohamed El Mehdi (+100 kg), Lamri Réda (-100 kg) et Aissahine Faiza (-52 kg), alors que les deux médailles d'argent ont été décrochées par Ahmed Rebahi (-81 kg) et Kabri Oussama (-90 kg). Les sept médailles de bronze sont revenues aux judokas Yagoubi Bilel (-60 kg), Kaddour Houaria (-48 kg), Wail Ezzine (-73kg), Daroul Lokmane (-90kg), Bouyemout Islam (-100kg), Ichaalal Louiza (-7kg) et Hached Anouar Abdelkader (+100 kg). L'Open Africain de Tunis 2024 a enregistré la participation de 198 judokas (131 messieurs et 67 dames) de 35 pays dont l'Algérie représentée par 46 judokas (34 messieurs et 12 dames).

R. S.

LES MAGHRÉBINS SONT ARRIVÉS À EL QODS IL Y A HUIT CENTS ANS AVEC SALAH AD-DIN AL-AYYUBI

Comprendre l'histoire de «Hârat al-Maghariba»

Le quartier maghrébin, ou « Hârat al-Maghāriba », est un quartier historique de la vieille ville de Jérusalem, datant de 1193. Situé au sud-est de la ville et bordant le mont du Temple à l'est et les murs de la vieille ville au sud (y compris la porte des Immondices), il faisait partie du quartier juif.

Les Maghrébins sont arrivés à Jérusalem il y a huit cents ans, lorsque le chef Salah al-Din al-Ayyubi a demandé des fournitures des gouvernants du Maghreb de lui prêter main-forte, et lui fournir des hommes aptes au combat, ainsi que du ravitaillement et des flottes navales pour le soutenir dans la conquête de la ville de Jérusalem, tenue par les croisés. Alger de l'ère ottomane et le Maroc sous Al Mansour, sultan des Saadiens, ont contribué à cet effort de guerre. Des milliers d'hommes sont alors partis des pays du Maghreb, ont participé à la victoire de Salah ed-Eddine et beaucoup y ont pris épouses et se sont définitivement installés dans la sainte ville d'El Qods. Le sultan du Maroc a donc préparé une énorme flotte pour soutenir l'armée islamique dans l'Est arabe, et c'était en 1187 après JC. Le quartier a été en grande partie rasé par les forces isra-



liennes en 1967 juste après la guerre des Six Jours afin d'élargir la ruelle étroite menant au Mur des Lamentations. Une grande place, la place du Mur occidental, a été aménagée.

En effet, le 12 juin 1967, 400 familles sont évacuées du quartier après un préavis de trois heures⁸. Le quartier remonte à l'époque ayyoubide et aurait été créé en

1193 par le fils de Saladin et offert aux Maghrébins sous forme de waqf, pour leur participation aux croisades et au rôle qu'ils jouèrent dans la prise de Jérusalem, alors aux mains des croisés. Il accueillait généralement une population qui s'était installée à l'époque de la prise de la ville mais aussi des pèlerins nord-africains⁹ venus visiter la mosquée al-Aqsa. Selon les sources, les limites de ce quartier s'étendent à l'est jusqu'au Mur des Lamentations bordant par le bas l'esplanade des Mosquées et la mosquée al-Aqsa, au sud jusqu'à la voie publique menant à la source de Silwan, à l'ouest jusqu'à la résidence du qadi de Jérusalem et allait au nord jusqu'aux arcades d'Umm al Bannat.

En 1303, durant la période Mamelouk, Al-Sheikh Omar Ibn Abd al-Nabil al-Maghribi al-Masmudi fonda dans le quartier la mosquée des Maghrébins localisée au sud-ouest de l'es-

planade des Mosquées¹⁰.

La même année, Umar ibn Abdullah ibn Abdun-Nabi al-Masmudi al-Mujarrad fit une donation afin de créer une zaouïya, la zaouïya masmudiya, au bénéfice de la population résidant dans le quartier.

Le quartier (ce qu'il en reste) est actuellement un complexe résidentiel occupé par une poignée de familles musulmanes d'origine maghrébine.

De Saints patrons, comme Sidi Boumédiène, y ont laissé d'importants wakfs pour les Maghrébins, et des flux ont continué à migrer du Maghreb vers El Qods. Durant l'occupation française de l'Algérie, des centaines de familles algériennes, notamment les plus aisées et les plus conservatrices, ont préféré migrer vers la Syrie et beaucoup se sont installées dans la Sainte ville d'El Qods, dans ce qui a été appelé depuis Salah ed-Eddine, « Hârat al-Maghariba ».

I. M. Amine

DÉTRUIT PAR TEL AVIV APRÈS LA GUERRE DES SIX JOURS (REPLICATION)

Comment Israël a «planifié» la destruction du quartier maghrébin d'El Qods

Le quartier maghrébin est un quartier historique de la vieille ville d'El Qods, datant de 1193. Situé au sud-est de la ville et bordant le mont du Temple à l'est et les murs de la vieille ville au sud. Le quartier des Maghrébins est créé en 1193 par Afdal Ali, fils de Saladin, ce dernier ayant attribué des terres et des quartiers de la ville reconquise et dépeuplée, à des lieutenants, dont le saint Sidi Abou Mediène. Des marocains, des Tunisiens, mais également beaucoup d'Algériens y ont vécu jusqu'à une date récente ; lors de la déportation de l'Emir Abdelkader au château

d'Amboise, en France, puis son évacuation, cinq années plus tard à Damas, en Syrie, plusieurs centaines d'Algériens l'avaient suivi dans cet ultime refuge, et de là, beaucoup ont pérégriné vers El Qods. D'après Vincent Lemire, les maisons qui se trouvaient devant le mur des Lamentations ont été détruites à l'initiative du gouvernement après la guerre des Six jours, et non d'une quinzaine d'entrepreneurs israéliens comme le suggère le récit officiel. L'historien français Vincent Lemire affirme dans un ouvrage paru vendredi dernier, qu'après la guerre des Six Jours en 1967, Israël a «planifié» la «destruction» du quartier maghrébin de Jérusalem, établi depuis huit siècles devant le Mur des Lamentations, et tenté de «dissimuler» son geste. Directeur du Centre de recherche français à Jérusalem, Vincent Lemire anticipe des réactions «épidermiques» à la publication de son enquête «Au

pied du mur: vie et mort du quartier maghrébin de Jérusalem (1187-1967)», tant la question des lieux saints à Jérusalem reste sensible. Dans son livre publié aux éditions du Seuil et à paraître fin 2022 en anglais aux presses de l'Université de Stanford, Vincent Lemire retrace l'histoire «oubliée» du quartier maghrébin de Jérusalem. Il se base sur les archives locales, ottomanes et françaises, épluchées ces six dernières années. L'historien explique que ce quartier, où le jeune Yasser Arafat a d'ailleurs vécu après la mort de sa mère,

n'a pas été détruit à l'initiative d'une quinzaine d'entrepreneurs israéliens au lendemain de la guerre des Six Jours, comme le suggère le récit officiel remis en doute ces dernières années, mais du gouvernement israélien de l'époque.

AU PLUS HAUT NIVEAU DE COMMANDEMENT DE L'ENTITÉ SIONISTE

Aujourd'hui, des millions de visiteurs et de fidèles se rendent chaque année au Mur des Lamentations, ou «Kotel

HaMaaravi» en hébreu, via une vaste esplanade en pierres polies. Mais presque tous ignorent cette histoire. Avant la guerre des Six Jours qui a opposé Israël à l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, et permis à l'entité sioniste de s'emparer de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, du plateau syrien du Golan et du Sinaï égyptien, il n'y avait pas d'esplanade devant le Mur des Lamentations.

I.M./avec Geo.fr

UNE PRÉSENCE MAGHRÉBINE DE 800 ANS À EL QODS La destruction du quartier maghrébin de 1967, un rappel contre l'oubli

L'historien français Vincent Lemire affirme que la "destruction", après la guerre des Six Jours en 1967, du quartier maghrébin de Jérusalem, établi depuis huit siècles devant le Mur des Lamentations, aurait été "planifiée" puis "dissimulée" par Israël. L'historien français Vincent Lemire affirme dans un ouvrage à paraître vendredi, qu'après la guerre des Six Jours en 1967, Israël a "planifié" la "destruction" du quartier maghrébin de Jérusalem, établi depuis huit siècles devant le Mur des Lamentations, et tenté de "dissimuler" son geste. Directeur du Centre de recherche français à Jérusalem, Lemire anticipe des réactions "épidermiques" à la publication de son enquête "Au pied du mur : vie et mort du quartier maghrébin de Jérusalem (1187-1967)", tant la question des lieux saints à

Jérusalem reste sensible. Dans son livre publié aux éditions du Seuil et à paraître fin 2022 en anglais aux presses de l'Université de Stanford, Lemire retrace l'histoire "oubliée" du quartier maghrébin de Jérusalem. Il se base sur les archives locales, ottomanes et françaises, épluchées ces six dernières années. L'historien explique que ce quartier, où le jeune Yasser Arafat a d'ailleurs vécu après la mort de sa mère, n'a pas été détruit à l'initiative d'une quinzaine d'entrepreneurs israéliens au lendemain de la guerre des Six Jours, comme le suggère le récit officiel remis en doute ces dernières années, mais du gouvernement israélien de l'époque.

"AU PLUS HAUT NIVEAU DE L'ÉTAT"

Aujourd'hui, des millions de visiteurs et de

fidèles se rendent chaque année au Mur des Lamentations, ou "Kotel HaMaaravi" en hébreu, via une vaste esplanade en pierres polies. Mais presque tous ignorent cette histoire. Avant la guerre des Six Jours qui a opposé Israël à l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, et permis à l'État hébreu de s'emparer de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, du plateau syrien du Golan et du Sinaï égyptien, il n'y avait pas d'esplanade devant le Mur des Lamentations. Était alors implanté un quartier musulman formé d'environ 135 maisons, fondé au XIIe siècle par Saladin puis agrégé au Waqf Abou Mediène, institution religieuse créée pour loger, nourrir et soigner les pèlerins venus du Maghreb.

In Le Figaro

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE : AIN DEFLA
DAIRA D' : EL ABADIA
COMMUNE D' : EL ABADIA
N.I.F 096344119000140

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de services public.

- Vu l'avis d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2023 paru dans planète du 14/12/2023

- Vu les P.Vs d'évaluation des offres techniques et financiers n° 39/2023 du 31/12/2023.

Le président de L'APC D'EL. ABADIA informe qu'après étude et évaluation des offres, les projets son attribués provisoirement comme suit :

Intitulé de l'opération	Entreprise et N° fiscale	Offre technique	Offre financier (DA)	Délais de réal	Critères du choix	
- L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'EL ABADIA EN PRODUITS D'ALIMENTATION année 2024	lot n° 01 : alimentation générale	Naga elhachemi superat El Abadia N.F : 176165200804184	40/60	26 041 668,00	Année 2024	Moins Valu
	lot n°02 : légumes et fruits	SAMET FATHA Commerce de détail de produits d'alimentation générale, Légumes et fruits, de produits laitiers, de miel, El Abadia N.F : 188441100137187	60/60	27 481 723,44		
	lot n° 03 : viandes rouge et poulet	REGUIG ABDALLAH Commerce de détail de viande, de volaille et d'œufs viandes fraîches, congelées ou congelées El Abadia N.F : 173441100004154	50/60	30 433 704,00		
	lot n°04 : le pain améliorai	BENDERRI AHMED -Boulangerie industrielle - El Abadia N.F : 183441002685192	30/60	2 507 675,10		

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant des marchés publics et délégations de services publics, les soumissionnaires désirants connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent de cet avis dans les journaux ou le BOMOP; les soumissionnaires qui protestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la parution de cet avis dans la presse national.

L'EXPRESS DU 13/02/2024 ANEP : N° 2416004175

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 06/2024
NIF 09826019002719

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 09 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la : **Réalisation d'un collège type 06 au niveau du site 1242 LPL POS AU2 à la commune de Beni salmane Wilaya de MEDEA (cité d'habitat intégrées programme 2023)**

Tranche forme : Bloc pédagogique + Administration + locaux techniques +V.R.D à mur de clôture

Tranche conditionnelle : logements de fonction

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

- Capacité professionnelle : ayant certifié de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie 04 (quatre) ou plus, dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité
- Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 120 000.000.00 DA, il s'agit du moyen des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires à partir de 2016 ; le chiffre d'affaire sera justifié par des bilans financiers- r20.
- Capacité technique :
 - Moyens humains : ayant au moins
 - Un ingénieur génie civil ou architecte ou master en bâtiment
 - Moyens matériels : ayant au moins :
 - 01 Chargeur ou Retro-chargeurs
 - 01 Camion de 10 T ou plus.
- Références professionnelles : ayant réalisées, à partir de 2016 au moins un projet dans le domaine de bâtiment (équipement public ou logement) d'un montant supérieur ou égale à 120 000.000.00 DA .
- NB : les références professionnelles doivent être justifiées par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics en précisant dans laquelle le montant définitif de réalisation, l'objet de projet exacte le délai de réalisation et la date de la réception provisoire, ou toute pièces administratif justifiant l'acte de réalisation.

Délai maximal est fixé à dix (10) mois pour Tranche forme et six (06) mois pour Tranche Cas de soumission en groupement ; le groupement doit être solidaire et répondre aux critères Chef de fil (doit être majoritaire les membres du groupement doivent posséder une qualification de catégorie 04 (quatre) ou plus, dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité

La Les références professionnelles et Capacité technique : L'un des membres de groupement - le chiffre d'affaire - ainsi que des moyens des chiffres d'affaire des membres de groupement Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Médéa
Cité 24 Février Teniet el Hadjar - Médéa -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

Dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité dûment renseignée, datée, cachetée et signée selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de sous-traitant dûment renseignée, datée, cachetée et signée selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés visées par un notaire ;
- Tous les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, cités à l'article N°03 du présent cahier des charges à savoir :
 - A/Capacités professionnelles : les documents demande article 13 page 10
 - B/Offre technique comprend : les documents demande article 13 page 10
 - C/Offre financière comprend : les documents demande article 13 page 11

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 15 jours à partir de la première parution au quotidien national et le BOMOP (avant 13.00 h), si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, l'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2024

Réalisation d'un collège type 06 au niveau du site 1242 LPL POS AU2 à la commune de Beni salmane Wilaya de MEDEA

+ SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES +

Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics
 Cité 24 Fév
 rier Teniet el Hadjar - Médéa -

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis finie le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14, 00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

L'EXPRESS DU 13/02/2024 ANEP : N° 2416004305

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE CHELLAL
COMMUNE DE KHATTOUTI SED EL DJIR
NIF :098428325037615

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 .portante réglementation des marchés public et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale De Khattouti Sed El Djir informe L'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis Appel d'offres ouvert n 01/ 2023 paru dans les quotidiens nationaux en langue arabe: El ayaam Eldjadida LE 06/11/2023 et en langue française L'EXPRESS LE 06/11/2023

ALIMENTATION SCOLAIRE ANEE 2024 - LOT 03 : les viandes des rouge -les viandes blanche et œufs

Après analyse et évaluation des offres par le comité compétent en date 30/01/2024

Une annonce sur D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'après le tableau suivant

Intitulé de Projet	Soumissionnaire	Montant DA/TTC		Date	Observation
		MIN	MAX		
ALIMENTATION SCOLAIRE ANEE 2024 - LOT 03 : les viandes des rouge , les viandes blanche et œufs	LOUCHENE BILAL	6.606.537.53	18.499.099.75	Année 2024	La seule offre Techniquement qualifié

Observation/

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du : 16/09/2015 .portante réglementation des marchés public et des délégations de service public

- Tout Soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de la Commune De Khattouti Sed El Djir - dans un délais de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis .

- Et pour les autres soumissionnaires intéressés de se rapprocher de " service du marchés " de la Commune De Khattouti Sed El Djir au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication

L'EXPRESS DU 13/02/2024 ANEP : N° 2416004274

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
CONSERVATION DES FORETS
MISE EN DEMEURE N° 01

Madame la gérante de l'entreprise **ETF EF MIMOUN Karima** , résidant domicile à Local N°01, Béni Zemenzer, Wilaya de Tizi-Ouzou, titulaire de la convention N°343/237/2023 du 27/08/2023 relative à la réalisation des travaux sylvicoles sur (168 Ha), entrant dans le cadre du programme 2022, au vu du retard important accusé pour l'exécution des travaux, est mise en demeure de reprendre et d'installer l'ensemble de ses chantiers et de terminer les travaux conformément aux prescriptions spéciales prévus dans la convention.

Dans la négative et faite par l'entreprise de reprendre et d'installer l'ensemble de ces chantiers dans un délai de **Quinze (15) jours** à compter de la date de parution de cette présente mise en demeure et de terminer les travaux dans les délais requis, il sera procédé à la réaffectation aux torts exécutifs de l'entreprise, et ce conformément à l'article N°149 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article N°123 du décret exécutif N°21-219 du 20 Mai 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.

L'EXPRESS DU 13/02/2024 ANEP : N° 2416004380

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N° 001328019020255

Correction de l'annonce incluse les procédures

Conformément à l'article 73 du décret Présidentiel N°247/15 Correspondant au : 16-09-2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de M'Sila informe les bureaux d'études ayant participé Au Concours National Restreint De Maîtrise D'œuvre Portant Etude Et Suivi Pour Pour La Realisation D'une École Primaire Type 2 N °02" Au Niveau Du Site Des 3170 Logements ,Pos 01 , Commune De M'sila ,Wilaya De M'sila (Cites D'habitat Integrees 2024).

Parue dans les quotidiens nationaux en langue arabe **الجمعة 13/02/2024** et en langue française **L'EXPRESS le05/02/ 2024**

La Direction des Equipements Publics annonce aux soumissionnaires la Correction de l'annonce incluse les procédures pour qu'elle devienne l'annulation de l'annonce d'un concours a cause de retard à l'inscription de l'opération.

L'EXPRESS DU 13/02/2024 ANEP : N° 2416004385

Quelque chose a changé dans la tech, constate Bloomberg, alors que les vagues de licenciements n'en finissent pas. Comme si un "tabou culturel" avait été brisé, analyse le média américain.

Jusqu'à récemment, "les employeurs se donnaient beaucoup de mal pour séduire et chouchouter les talents". Outre toute une panoplie d'avantages rares dans d'autres secteurs d'activité – allant des options d'achat d'actions aux navettes gratuites pour se rendre au bureau –, "la sécurité de l'emploi constituait l'un des attraits majeurs des entreprises technologiques". Or celles-ci ont licencié plus de 260 000 travailleurs en 2023 – et rien n'indique un changement de pied en ce début d'année. Alors que l'économie américaine a créé 353 000 emplois en janvier, Google, Amazon, Microsoft, Discord, Salesforce ou eBay en ont déjà supprimé plus de 32 000 en un mois, rapporte The New York Times : "Les licenciements se sont poursuivis alors même que les ventes et les bénéfices augmentaient et que les cours des actions montaient en flèche." Les coupes budgétaires qui sont intervenues depuis un an "ont bouleversé la culture de la Silicon Valley et les attentes de ceux qui travaillent dans ces entreprises parmi les plus prospères des États-Unis", confirme The Washington Post. "L'emploi n'est plus garanti, c'est quelque chose de très nouveau", reconnaît Julia Grummel, ex-conceptrice de produits senior pour une société de logiciels de la région de San Francisco. Aujourd'hui à la recherche d'un nouvel emploi, elle avoue se méfier désormais des employeurs qui n'ont pas hésité à sabrer leurs effectifs.

La tech américaine se trouve en fait confrontée à un double défi, explique le New York Times. D'une part, les entreprises du secteur ont embauché à tour de bras durant la pandémie pour faire face à l'explosion de la demande provoquée par



les confinements. "Lorsque ce boom a pris fin, Meta, Amazon, Microsoft, Google et Apple ont dû s'adapter." D'autre part, l'irruption de l'intelligence artificielle générative a complètement bouleversé leurs priorités. Aujourd'hui, les leaders du secteur "dépendent des milliards de dollars en puces et en superordinateurs coûteux, indispensables pour concevoir et développer des systèmes d'IA". Quant aux nouvelles offres d'emploi, elles sont pour la plupart directement liées à l'IA.

Sans compter que les entreprises technologiques subissent une pression accrue de la part des investisseurs pour améliorer leurs résultats financiers, ajoute le Washington Post. Il s'agit désormais de

"regagner la confiance des investisseurs en se concentrant sur l'accroissement des bénéfices". Dès lors, supprimer des emplois n'est plus considéré comme un signe de faiblesse. Brian Olsavsky, le directeur financier d'Amazon, explique : "Là où nous pouvons réaliser des gains d'efficacité et faire plus avec moins, nous le ferons." "C'est comme ça que le système capitaliste américain fonctionne. Il est impitoyable lorsqu'il s'agit de rechercher la rentabilité et de créer de la richesse", confirme Mark Zandi, économiste en chef chez Moody's Analytics. Les entreprises technologiques se retrouvent finalement logées à la même enseigne que beaucoup d'autres industries, constate Bloomberg. Alors que

AUX ÉTATS-UNIS

Les entreprises technologiques continuent à licencier

Alors que le marché de l'emploi est florissant outre-Atlantique, les licenciements sont toujours d'actualité chez Google, Amazon, Microsoft et les autres entreprises de la tech, souligne la presse américaine.

durant la crise sanitaire d'autres secteurs industriels connaissaient des difficultés dues à la rupture des chaînes d'approvisionnement et aux confinements, les leaders de la tech ont vu leurs bénéfices exploser. Les dirigeants invoquaient volontiers l'avènement d'une ère nouvelle, celle du travail à distance et du virtuel généralisé. Aujourd'hui, la Silicon Valley est contrainte de se conformer à modèle familial de nombreux secteurs : "Les entreprises embauchent quand tout va bien et licencient quand ce n'est pas le cas – et parfois même quand tout ne va pas si mal."

In Courrier International

NILESAT ET ES'HAILSAT PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES SUR LE CONTINENT

Les pays africains investissent de plus en plus dans l'industrie spatiale. Ils s'allient également à d'autres pays ambitieux dans le secteur pour développer leurs compétences.

Nilesat, une compagnie égyptienne de satellites, a annoncé le mercredi 9 février la signature d'un protocole d'accord avec Es'hailSat, un opérateur qatari de satellites de communication. L'objectif des deux entreprises est d'offrir aux populations de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) plusieurs services via leurs satellites tels que le streaming vidéo, la connectivité, les télécommunications ou encore les technologies numériques.

« Nous sommes ravis de nous associer à Es'hailSat pour offrir une gamme complète de solutions satellitaires à nos clients dans la région MENA. [...] Ce partenariat représente un développement important dans l'industrie satellitaire de la région. En combinant l'expertise et les ressources des deux entreprises, Nilesat et Es'hailSat sont bien placés pour répondre aux besoins évolutifs des clients de la région et contribuer à sa croissance économique », a déclaré Sameh Katta, président-directeur général de Nilesat. Depuis quelques années, on observe un regain d'intérêt des pays africains pour le secteur spatial. Selon « Annual Space Industry Annual Report 2023 » publié par Space in Africa, une société d'analyse et de conseil axée sur l'industrie africaine de l'espace et des

satellites basée au Nigeria, les pays africains ont alloué 425,01 millions \$ au financement des activités spatiales en 2023. L'Égypte, l'un des leaders de ce domaine sur le continent, n'est pas en marge de regain d'intérêt.

Pour rappel, l'Agence spatiale égyptienne (EgSA) a lancé la semaine dernière le satellite expérimental NEXSat-1. Selon des propos de Sherif Sedk, directeur général de l'EgSA en décembre dernier, deux autres satellites, (AfdevSat (African Development Satellite) et SPNEX (Space Plasma Nanosatellite Experiment), seront lancés en 2024. L'objectif est de devenir une référence dans l'industrie spatiale.

In We Are Tech Africa

APRÈS L'EXEMPTION DE VISA POUR 79 PAYS

LE MALAWI S'ATTEND À UN BOOM TOURISTIQUE

Le président du Malawi, Lazarus Chakwera, a annoncé vendredi une annulation des frais de visa pour les citoyens de 79 pays. L'inclusion des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Chine entraînerait un boom touristique dans ce pays d'Afrique du Sud-Est. "Outre l'exemption, nous avons conclu des accords bilatéraux avec d'autres pays pour que leurs compagnies aériennes volent directement vers le Malawi", a déclaré Chakwera au Parlement, précisant que les compagnies aériennes nationales du Mozambique, de l'Ouganda et du Koweït se sont engagées à commencer à transporter des passagers vers le Malawi. "Donc, j'espère que le ministère des Affaires

AMÉRIQUE DU NORD

ECLIPSE SOLAIRE TOTALE VISIBLE EN AVRIL 2024

Le 8 avril prochain, un phénomène naturel et spectaculaire se produira dans le ciel de l'Amérique du Nord. Il s'agit d'une éclipse solaire totale où la Lune s'alignera parfaitement à la Terre et au Soleil. Le jour de l'éclipse, la lune sera qu'à 360 000 kilomètres de distance de la Terre. Grâce à cette proximité, la lune apparaîtra légèrement plus grosse dans le ciel. "Nulle part ailleurs dans notre système solaire, à notre connaissance, la lune n'a la taille suffisante pour bloquer la surface exacte du soleil", explique Kelly Korreck, responsable du programme

d'éclipse de la NASA. Quinze États américains pourront admirer cette éclipse, mais deux d'entre eux : le Tennessee et le Michigan pourront la voir de justesse. Parmi les villes qui se trouveront au cœur de l'action : Dallas, Little Rock, Indianapolis, Cleveland, Buffalo et Montréal, soit la plus grande foule de l'histoire de l'éclipse sur le continent. Les villes les plus chanceuses seront plongées dans l'obscurité pendant plus de 4 minutes. Plus on s'éloigne de la trajectoire de l'éclipse totale, plus elle sera partielle. À Seattle et Portland, dans l'Oregon, c'est-à-dire à peu près à la distance la plus éloignée des États-Unis continentaux, un tiers du soleil sera recouvert.

B.R.

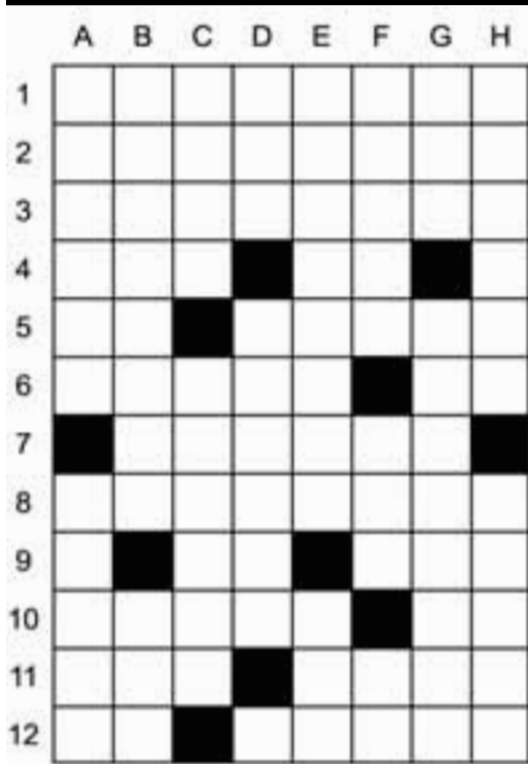
étrangères atténuera également les autres obstacles qui affectent les voyages dans le pays", a-t-il ajouté lors de son troisième discours sur l'état de la nation au début de la réunion budgétaire 2024-25 du Parlement. La déclaration de Chakwera fait suite à l'ajout de 30 pays dont les ressortissants sont libres d'entrer au Malawi sans visa. La loi modifiée sur l'immigration montre qu'il s'agit entre autres de la Russie, la France et l'Italie. La ministre du Tourisme, Vera Kamtukule, a déclaré que la suppression de l'obligation de visa pour ces pays contribuerait à stimuler l'économie ainsi que le secteur du tourisme. Elle a souligné que les exigences en matière de visa faisaient partie des facteurs affectant le tourisme au Malawi, largement connu sous le nom de « cœur chaleureux de l'Afrique ». Les voyageurs devaient payer 50 dollars par entrée unique, tandis qu'un visa à

entrées multiples de six mois coûtait 150 dollars. Un visa à entrées multiples pour 12 mois coûtait 250 dollars. Le Malawi a du mal à profiter du boom du tourisme mondial depuis le début de la pandémie de coronavirus. Les chiffres du Conseil mondial du voyage et du tourisme indiquent qu'en 2021, le pays a généré 14,6 millions de dollars grâce aux dépenses des visiteurs internationaux, soit une baisse par rapport aux 34,2 millions de dollars de 2020.

Avant la pandémie de 2019, le Malawi générait 64,7 millions de dollars en dépenses des visiteurs internationaux, soit 47 % de moins que ce que le pays avait généré en 2020. Le Malawi cherche à faire passer le nombre de touristes de 900 000 avant la pandémie à 1,5 million par an d'ici 2030. Actuellement, elle accueille environ 600 000 touristes par an.

In Agence Anadolu

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Des boutons servant de condiment. Raclai le fond.
- B. Patrimoine transmis. Sa pointe est parfumée.
- C. Entourage des pupilles. Préparation de la viande.
- D. Entrée de répertoire. Police parallèle.
- E. Flûtes de forme ovoïde. Un air d'Algérie.
- F. Un homme parfois isolé. Réfute. Elle est ronde au ciel.
- G. Au-dessus de. Être à l'écoute.
- H. Bois précieux. Faire avancer la barque.

HORIZONTALEMENT

- 1. La dame de Shanghai.
- 2. Base pour amateurs de coucous.
- 3. L'école des premiers écrits.
- 4. Thymus de veau. Niveau de gamme.
- 5. Un mot qui entraîne un autre. Attaquée à la base.
- 6. Symbole de Noël. Initiales pieuses.
- 7. Courtois.
- 8. Arbre à fleurs ou à fruits.
- 9. Actinium. La grande école.
- 10. Être en colère. Décimètre.
- 11. Le cri de qui a mal. Râpeux en bouche.
- 12. Sujet masculin. Freiner brutalement.

LES MOTS FLÉCHÉS

CE DONT ON A BESOIN (down), **GAZ DE BALLONS** (down), **JUPES PLISSÉES** (down), **DIGNE D'UN PALACE** (down), **PRINCES ARABES** (down), **AUTOCHTONE DE L'UTAH** (down), **QUI A PERDU SON BRILLANT** (down), **SON COUP EN COURT** (down), **CITE BRETONNE** (down), **CONSCIENCEUX** (down), **AVLISSANTES** (down), **CORDON DE LAMPE À HUILE** (down), **PAR LA VOIE DE** (down), **AGRI-CULTEUR** (right), **ADRESSE DOIGTÉ** (right), **IL FAIT LES CHOSES À MOITIÉ** (right), **APPRIS** (right), **EST-SUD-EST** (right), **PARTIE QUI AVANCE** (right), **À LE** (right), **ASSEMBLAGE DE SONS** (right), **FEUILLETÉ** (right), **FACE D'UN DÉ** (right), **DRUCKER AU CINÉMA** (right), **DIMINUES LA VOIE** (right), **CELLE QUI S'AFFICHE AU KIOSQUE** (right), **PÉRIODES DE NOTRE HISTOIRE** (right), **RÉDUCTION SUR LE PRIX** (down), **CHARGE D'AÉROSTIER** (down), **ENFERMÉE** (down), **FLÉTRIES COMME LES ROSES** (down), **FILLE DU FRÈRE** (down), **TOUR ABRÉGÉ** (down), **AUTREMENT DIT GAÏA** (down), **DOUZE ROMAIN** (right), **RÉORGANISÉE** (right), **VICTOIRE DE NAPOLEON** (right), **AFFAIRES À FAIRE** (right), **ABREVIATION POUR UN ROI** (right), **DÉBROUSSAILLÉE** (right), **DÉPERISSEMENT** (right), **DÉTÉMINANT DÉMONSTRATIF** (right), **IL EST DIFFICILE À BATTRE** (right), **LIQUIDES D'ARBRES** (right)



SIDOKU

6	9			4	7		3	
4		8	5					1
			9	3		4	6	2
7	5	9				3		
			3	8	2			
		3				6	1	4
9	2	7		6	1			
8					3	1		6
	1		4	9			8	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL
ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRAK MISCIBLE PETROLE
PINEDE REVANCHE TRAC VŒU VOYELLE ZONAGE

C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ALGÉRIE POSTE-SAA : PAIEMENT DES INDEMNITÉS D'ASSURANCES DANS LES ÉTABLISSEMENTS POSTAUX

Algérie Poste (AP) et la Société nationale d'assurances (SAA) ont signé, dimanche à Alger, un contrat de prestation de paiement des indemnités d'assurances au niveau des établissements postaux, a annoncé un communiqué d'AP. Le contrat a été signé par le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi, et le président directeur général de la SAA, Youcef Benmicia, lors d'une cérémonie qui s'est tenue

au siège de la direction générale de la SAA. Ledit contrat porte sur la prestation de paiement des indemnités d'assurances aux bénéficiaires non détenteurs de CCP (Compte Courant Postal) au niveau des bureaux de poste à travers le territoire national, précise la même source, ajoutant que cette collaboration entre AP et la SAA "vise à faciliter et sécuriser les paiements des indemnités d'assurances,

offrant ainsi un service plus accessible et efficace aux assurés". "En vertu de cet accord, les bénéficiaires d'indemnités d'assurances, même s'ils ne détiennent pas de CCP, pourront désormais recevoir leurs paiements directement dans les bureaux de poste, offrant ainsi une solution pratique et efficace", précise le communiqué.

R.E.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 13 FÉVRIER 2024 // N°748 // PRIX 20 DA

LIGUE 1 :

La FAF tente de trouver des solutions aux problèmes de domiciliation des matchs

La Fédération algérienne de football (FAF) a réuni, dimanche 11 février, les présidents de cinq clubs d'Alger, de la Ligue 1, pour « discuter des défis relatifs à la planification des rencontres à venir sur les stades de la capitale ».

« Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed El Amine Mesloug, chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel (LFP), a présidé une réunion de concertation avec les présidents de cinq clubs de football d'Alger pour discuter des défis relatifs à la planification des rencontres à venir sur les stades de la capitale », indique le communiqué rendu public sur le site de la LFP. « L'objectif de cette réunion était de trouver des solutions concrètes aux problèmes de programmation auxquels ces



clubs sont confrontés », a ajouté la même source. Il est bon de savoir que la rencontre comptant pour la 16^e journée du championnat de la Ligue 1, qui devait opposer l'ES

Ben Aknoun au MC Alger le vendredi 9 février 2024 a été reportée à une date ultérieure et ce, suite à la demande de la wilaya d'Alger, comme indiqué par la Ligue.

« Une décision prise en accord avec les autorités compétentes dans le cadre des mesures préventives prises pour garantir la sécurité et le bon déroulement des rencontres sportives », ajoute-t-on encore, mais qui renvoie à un problème de domiciliation des matchs de la capitale.

La réouverture, dans les tout prochains jours, du stade Nelson-Mandela de Baraki, fermé une nouvelle fois au mois de novembre dernier (deuxième fermeture durant l'année) pour la réhabilitation de sa pelouse, pourrait alléger la pression que subit le stade du « 5-Juillet ». Selon des informations, il a été décidé, à l'issue de cette réunion entre le vice-président de la FAF et les cinq présidents de clubs de l'Algérois, que les rencontres du MCA et de l'USMA seront domiciliées au stade du « 5-Juillet », alors que celles du CR Belouizdad se joueront au stade de Baraki.

Le stade Mustapha-Tchaker de Blida pourrait lui aussi être mis à contribution.

R.S.

DES AIDES DU HOLDING MADAR EN PRÉVISION DU RAMADHAN

Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) a réceptionné, dimanche à Alger, des aides en nature du holding public Madar, dans le cadre de l'action humanitaire menée en prévision du mois sacré de Ramadhan. A cette occasion, la présidente du C-RA, Ibtissem Hamlaoui, a indiqué que ces aides, constituées de quelque 5.000 colis alimentaires d'une valeur de plus de 7.000 DA chacun, seront distribuées aux familles démunies durant le mois sacré, ajoutant que cette initiative "s'inscrit dans le cadre de l'action de solidarité du Croissant-Rouge algérien pour

venir en aide aux familles dans le besoin tout au long de l'année et des projets durables". "Durant le mois sacré, le C-RA organisera, en coordination avec les secteurs publics, des opérations de solidarité pour que les aides bénéficient à un maximum de familles (jusqu'à 100.000 familles), notamment dans le Sud et dans les zones enclavées, en plus de la prise en charge des familles nomades", a-t-elle précisé. S'agissant des restaurants de la Rahma, la responsable a rappelé que son instance comptait actuellement 200 restaurants et entendait assu-

rer une couverture totale au niveau de l'autoroute Est-Ouest et des postes frontaliers. De son côté, le P-DG du holding Madar, Charaf Eddine Amara, a affirmé que "l'opération de solidarité s'inscrit dans le cadre de la consécration, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du caractère social de l'Etat algérien". "Elle incarne aussi la personnalité algérienne connue pour sa solidarité", a-t-il ajouté, assurant que ce genre d'actions se poursuivra après le Ramadhan.

R.N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

AOUN EXAMINE AVEC LE MINISTRE SAHRAOUI DE LA SANTÉ LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION BILATÉRALE

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu dimanche à Alger, le ministre de la Santé de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Salek Baba Hasna, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération bilatérale dans le domaine pharmaceutique, notamment dans son aspect lié à la formation, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, Aoun a appelé à une coordination accrue entre les deux parties dans le domaine pharmaceutique,

notamment au volet formation. Accompagné du ministre sahraoui de la Santé, Aoun a profité de l'occasion pour visiter l'unité de production des médicaments d'El Harrach, où les deux ministres ont parcouru les départements de l'usine pour s'informer des activités qui y sont menées "conformément aux normes de qualité internationales", ajoute le communiqué. Le ministre sahraoui de la Santé a salué, de son côté, les grandes potentialités de l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et son

récent "bond qualitatif". En guise d'étape concrète, Ali Aoun a appelé au "lancement du processus de formation au profit de nos frères sahraouis dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, l'examen de leurs besoins en médicaments et en fournitures médicales, et l'envoi d'une délégation algérienne pour examiner la situation des réfugiés sahraouis en application des instructions du président de la République, qui recommande de tendre la main au peuple sahraoui frère", conclut le communiqué. R.N.

MOBILIS

HAUSSE DE 23% DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023



L'opérateur historique Mobilis a vu son chiffre d'affaires progresser de 23% à 150.1 milliards de dinars en 2023. Il s'agit là d'un excellent résultat comparativement à 2021, où il a été enregistré 122.3 milliards de dinar. Quant au bénéfice avant intérêt, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) (bénéfice de la société avant que n'en soient soustraits, les intérêts, les impôts...) l'opérateur historique a dégagé une croissance de 28%. Ces chiffres confirment ainsi l'efficacité et la performance de l'entreprise. Ils découlent de la mise en œuvre d'une stratégie visant à améliorer les performances de qualité et de modernité du réseau en termes de couverture et de débit. Toutefois, le PDG de l'entreprise Chawki Boukhazani a insisté sur sa prise de parole, sur le fait que « cette performance ne soit pas conjoncturelle, mais qui doit s'inscrire dans la continuité ». Aussi, il a appelé à « remédier à certains manquements constatés ici et là », non sans remercier tous « les travailleurs pour leur engagement continué au service de la clientèle de l'opérateur ».

Y.B

BENGRINA AU FORUM EL BINAA EL-WATANI:

« NOUS SOMMES EN GUERRE POLITIQUE AU SAHEL ET NOUS DEVONS IDENTIFIER NOS INTÉRÊTS »

Lors du Forum d'El Binaa, organisé, hier, au siège de son parti, Abdelkader Bengrina a laissé entendre que l'Algérie doit « réviser ses relations avec son voisinage immédiat et non immédiat, afin de savoir où se positionner par rapport à un monde changeant ». Concernant le Sahel, Bengrina a affirmé que des entités travaillent à détruire et désintégrer, et de donner l'exemple de pays qui pourvoient en armes les deux parties en conflit. De ce fait, « il faut que l'Algérie revioie ses relations dans un sens ou dans un autre, afin de prendre les bonnes décisions avec les pays qui nous sont peu ou prou liés ». « Le Sahel est en pleine déconstruction-reconstruction, a-t-il martelé, et il nous faut désormais prendre position et défendre crânement nos intérêts en qualité d'Etat majeur dans la région ». Concernant la récente initiative de réconciliation politique, il dira que le souhait était de donner une image nette à nos ennemis que tous, Etat, peuple, armée et partis, sont unis afin de contrecarrer toute menée souterraine qui porterait préjudice à la nation ».